

N° 177 - 15 Avril 1934.

1 fr.

Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE

la Vérité
viendra-t-elle
de Dijon?



Lire, de nos envoyés spéciaux, pages 12, notre enquête à Dijon et, page 13, notre article sensationnel :

Les Aventuriers de la Côte d'Azur

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

A cause de la fleur d'oranger.

Suisse solennel en tête, un somptueux cortège sort d'une église proche du boulevard Saint-Germain, où vient d'être célébré le mariage de M^{lle} Claire X... adorable jeune fille... pauvre, avec le comte de Z..., qui n'est ni adorable, ni jeune; il est chauve et gris, mais... riche.

Sous le porche de l'église, les nouveaux époux s'arrêtent pour répondre aux exigences des photographes: la petite mariée arrange un pli du voile précieux qui nimbe son visage et, dans son mouvement, un bouquet de fleur d'oranger tombe à terre.

On se précipite... Ces fleurs virginales, emblème de la pureté, sont remises à leur titulaire, qui sourit... Qu'y a-t-il dans ce sourire ?

Enfin seuls !
— Mon ami, laissez-moi me déshabiller avec l'aide de la femme de chambre... revenez dans un quart d'heure.

Le mari s'incline... Que se passa-t-il ensuite ? Le nouvel époux se trouvait dans une pièce seulement séparée de la chambre à coucher par une tenture et, sans le vouloir — c'est lui qui le dit — il entendit les mots suivants :

— Figurez-vous, disait la comtesse à sa femme de chambre, laquelle était d'ailleurs une vieille domestique de ses parents, figurez-vous qu'en sortant de l'église un petit bouquet s'est détaché de mes cheveux.

— Alors qu'avez-vous fait ? interrogea la domestique.

— Je l'ai rattrapé et remis.

Puis en riant, la jeune femme avait ajouté :

— Hein ! quel symbole... perdre ma fleur d'oranger le jour de mon mariage... comme s'il n'y avait pas longtemps que c'était chose faite...

Le mari n'en a pas entendu davantage : laissant dans la chambre voisine sa femme débarrassée de la robe virginale continuer ses confidences à la femme de chambre, il a pris son chapeau et son pardessus et a été coucher à l'hôtel. — Quelle nuit de noces ! — le lendemain, il a rendu visite à son avoué et a introduit une instance en divorce.

— Attendu, dit ladite instance, que, le soir de son mariage, le comte de Z... a, sans le vouloir, entendu sa femme déclarer qu'elle n'était plus vierge ;

— Attendu que le comte de Z..., se trouvant ainsi trompé, n'a pu consentir à admettre cette supercherie... »

Mais l'épouse, elle, a rétorqué que son mari n'avait pu surprendre une confidence qu'elle n'avait jamais faite et qu'elle était prête, de plus, pour prouver l'inanité des dires du comte de Z..., à remettre aux magistrats un certificat donné à elle par son médecin, certificat attestant son intégrité physique (sic).

La quatrième chambre du tribunal civil de la Seine, saisie de ce peu banal litige conjugal, s'est montré fort embarrassée : si le mari n'avait pas surpris ce qu'il avançait, pourquoi serait-il parti le soir même de ses noces, alors qu'il avait épousé, lui riche, une jeune fille très pauvre ?

Mariage d'amour sans contestation possible... mais, d'un autre côté, la comtesse de Z..., qui ne l'est que de nom, si elle n'était pas innocente, offrirait-elle, comme elle le fait, un certificat attestant sa virginité et, de plus, proposerait-elle de se livrer à l'examen d'un médecin désigné par le tribunal ?

Cruelle énigme ! et les magistrats, pour se tirer de cette question épineuse, ont trouvé la solution qu'ils adoptent toujours dans les situations embarrassantes : ils ont ordonné une enquête ! Celle-ci apprendra-t-elle si oui ou non M^{lle} Claire X..., qui perdit à l'église sa symbolique fleur d'oranger, était une pure jeune fille au soir de ses noces ?

DIDIER RENAUD.

Amours singulières.

Il s'agit d'un procès civil.
M^{me} H..., veuve de M. Joseph H..., ex-fabricant de monuments funéraires, a assigné devant le n^{me} chambre une demoiselle Jeanine X... qui fut la dactylo de son défunt époux et profita de cet emploi pour se faire donner, à ce que prétend la demanderesse, des sommes, des bijoux et même des meubles appartenant à la communauté H...

Voici quels sont les motifs invoqués par l'avocat de la dame à l'appui de son instance :

— J'ai là, messieurs, débute le cher maître, un certain nombre de « poulets » qui ne laissent aucun doute sur le caractère des relations ayant existé entre feu M. H... et son employée-secrétaire.

Il faut cependant déclarer qu'une certaine réserve présidait aux tête-à-tête du couple, assez mal assorti, puisqu'à l'époque où l'on peut fixer le début de cette idylle M. H... avait cinquante-neuf ans sonnés et la blonde Jeanine dix-sept.

Dans une de ces lettres, M^{lle} X... déclare :

J'ai pour vous une grande affection, Jojo, mais vous savez que nous ne pourrions jamais passer une nuit ensemble parce que je suis fiancée et surveillée. D'ailleurs, ce que nous faisons tous deux suffit à me rendre heureuse et le surplus ne compte guère, même pour vous...

Dans une autre :

Il faut que je reste pure. Vous pouvez trouver dans certaines maisons tout ce qui peut satisfaire un homme ; vous n'y trouverez cependant jamais de jeune fille comme moi, complètement jeune fille et disposée avec autant de plaisir à partager les seules caresses convenues entre nous depuis le début.

Une troisième missive dit ceci :

J'ai beaucoup de bonheur avec vous, Jojo, et, parce que nous ne faisons rien de mal, rien qui laisse de ces traces qui empêchent une jeune fille de trouver un bon mari...

Enfin dans cette autre :

... Demain samedi, je veux bien dire à ma famille que je travaillerai après-midi. Si vous trouvez ce mot à l'endroit habituel, venez me prendre en voiture au cimetière Montparnasse ; je vous attendrai près de la colonne Barnaboux, nous irons à Rueil et, comme j'ai bien pensé à notre plaisir, toute cette nuit, dans mon petit dodo, je crois que la journée sera agréable, surtout si vous me dites que je ne suis pas la seule à profiter de ce bonheur tellement pratique...

Les lettres de la troublante Jeanine sont remises dans le dossier de l'avocat.

Le tribunal, éclairé sur le côté pittoresque de l'aventure, attend les éclaircissements d'ordre plus matériel.

Ils ne tardent pas.

— De ce que je viens de vous lire, messieurs, il résulte, reprend M^{me} X..., que la jeune secrétaire avait su prendre sur son patron un empire de genre très spécial et d'autant plus grave que M. H... très fatigué, vieillit prématurément par le travail — et peut-être aussi par certains excès, qu'il faut bien avouer pour être sincère — trouvait dans ses... récréations avec M^{lle} X... des aperçus très neufs, inoffensifs et cependant fort alléchants. On comprendra, dès lors que, forte de son ascendant sur le vieux monsieur, la jeune fille — si jeune

— ait pu lui demander et obtenir des cadeaux, des dons, des présents, en rétribution de ses grâces, mais que nous jugeons excessifs puisque, de la sorte d'inventaire qui a été dressé sous la direction de M^{me} T..., notaire de la famille, l'ensemble de ces prodigalités atteint le chiffre de 280 000 francs, les meubles et les bijoux estimés à leur valeur d'avant-guerre...

M^{lle} X... n'ayant pas été la maîtresse de M. H... et se glorifiant, en quelque sorte, de n'avoir jamais cédé aux sollicitations extrêmes de son patron, n'avait aucun droit, ni légal, ni naturel, ni même de reconnaissance, à ces cadeaux exagérés de la part d'un patron. Nous en déduisons donc que cette jeune fille a su, par des manœuvres, peut-être pas délictueuses, mais évidemment abusives, se faire remettre ou offrir indûment les sommes et les objets précités...

L'avocat de la charmante Jeanine plaide l'innocence totale de sa cliente. Il est persuadé, lui, que les cadeaux du fabricant de stèles funéraires ont été faits à l'employée zélée, intelligente et ponctuelle.

— Et, en matière de cadeau, la loi peut-elle réellement intervenir, en limitant les effets de la reconnaissance ou des services rendus ?

« Je sais bien qu'il y a les lettres... Eh bien, même en les lisant entre les lignes, je ne trouve pas, moi, qu'elles puissent être prises au sens préjoratif... Les enfants et les vieillards sont espions, joueurs et souvent fort exagérés dans leurs pensées, dans leurs conceptions. Je puis prouver par des certificats officiels que ma cliente est toujours pure et sans tache. S'il y avait eu entre M. H... et sa dactylo les « exercices » que mon honorable confrère a voulu voir — rétrospectivement, je m'empresse de l'ajouter, — il est indiscutable que l'accident normal se serait produit, et ce d'autant plus que M. H..., malgré son âge, était encore enjambe, assez, du moins, pour ne pas se contenter de hors-d'œuvre... »

Après en avoir délibéré, le tribunal, sans se prononcer sur la nature exacte des relations ayant existé entre M. Joseph H... et M^{lle} Jeanine X..., estimant que la demande de la veuve est injustifiée, l'en déboute et la condamne aux dépens. J. C.

Un monsieur qui exagère.

Audience correctionnelle.
Dans le box des prévenus une femme d'un âge certain, d'aspect étrange, et que l'on pourrait qualifier de « mal fagotée ».

Au banc des défenseurs libres, un petit monsieur, lui d'âge très incertain, verdâtre, coiffé comme feu Capoul, mais, moralement, sans aucun toupet. Sa tenue est correcte, encore que la coupe de son pardessus sente la confection, et ses souliers soient garnis de clous, ce qui protège les semelles et donne à la démarche quelque chose d'inelegant. Lorsque l'huissier a appelé l'affaire, deux témoins répondent encore : le premier est le propre époux de la femme C..., principale délinquante, le second une toute frêle, brune et naïve

jeune fille, coquettement vêtue de rouge ce qui lui donne une ressemblance amusante avec le petit Chaperon qui fut mangé pour avoir vu le loup de trop près.

Une fois ces deux personnages sortis, le président expose les événements dans leur simplicité... douteuse.

— Il s'agit d'une affaire d'excitation de mineure à la débauche et de proxénétisme. Voyons, femme C..., vous êtes ici pour avoir livré M^{lle} S..., votre jeune cousine, au sieur D..., moyennant la somme de cent francs.

« Ce déplorable marché a été conclu sous votre toit, en l'absence de votre mari, le 7 septembre dernier. Il acquiert une gravité d'autant plus remarquable que votre parente, orpheline et recueillie par vous, est à peine âgée de seize ans... Vous reconnaissez les faits ? »

— Oui, monsieur le Président, répond d'une voix imperceptible la prévenue. Mais j'avais dit à M. D... que je le laissais seul avec Suzette, parce qu'il voulait l'épouser et qu'il a une bonne situation. Ces petits tête-à-tête sont admis dans les meilleures familles.

— Je ne crois pas pourtant qu'on demande, dans « les meilleures familles », cent francs au futur pour l'autoriser à faire sa cour dans l'intimité.

— Je n'ai pas demandé cette somme.

— L'instruction a cependant prouvé que vous l'avez reçue.

— Heu !... c'est-à-dire que j'avais besoin d'argent. Alors, M. D..., l'ayant appris, m'a spontanément offert de m'en prêter... Mais je n'aurais rien accepté si j'avais su que cela devrait me procurer de tels ennuis.

— Soit, nous verrons ce que prétendent les témoins à cet égard. Revenons aux faits... Une fois que les deux soi-disant fiancés eurent été mis en présence, vous vous êtes retirée, les laissant seuls dans la salle à manger de votre logement. Or, que se passa-t-il ?... Mon Dieu ! c'est aussi facile à deviner qu'à concevoir. Le sieur D..., fort de son droit, puisqu'il avait payé d'avance, entreprit la conquête rapide et définitive de la jeune personne qui lui était livrée, à discrétion...

— Je demande pardon au tribunal, intervient alors M^{me} C..., j'avais bien recommandé au fiancé d'être correct, de ne pas aller trop loin...

— Oui, mais D... a outrepassé ses droits... Il s'y est cru autorisé sans doute, constate le président avec un sourire ambigu. Et, beaucoup à sa place en auraient probablement agi de même.

Cette remarque a le don de provoquer au banc des avocats de longs murmures amusés. Nous estimons toutefois qu'ils sont provoqués plutôt par la réflexion sentencieuse du magistrat que par le sous-entendu pouvant mettre en cause sa personnelle façon d'agir en une semblable occasion.

Les rires éteints, la parole passe au mari de la prévenue qui fait en l'occurrence figure de plaignant, bien qu'officiellement il n'ait que la qualité de témoin.

Qu'a-t-il vu au juste ?

Rien, ou presque.

Il est simplement rentré de son travail pour faire la connaissance du « fiancé » d'occasion qui, son tête-à-tête achevé, prenait avec les deux dames un verre de vin reconstituant.

— Mais, ajoute-t-il, je ne pus obtenir d'explication sérieuse sur la présence de ce monsieur que je n'avais jamais vu jusqu'alors. Ce ne fut que dans la soirée que j'obtins un aveu total de ma jeune cousine. Elle me confia tout ce qui s'était passé, et les conséquences... irréparables de son idylle « express » avec le visiteur. Après mûre réflexion, pour dégager ma responsabilité, je décidai d'aller conter tout cela au commissaire de police...

Le tribunal se consulte avant d'appeler à la barre l'unique et charmante victime de ce fâcheux quiproquo.

L'instruction a commis un médecin, lequel constata les dégâts matériels.

Nul doute ne peut subsister sur la nature des relations ayant existé entre D... et la jeune fille.

On décide de ne pas la faire rougir une fois de plus, en public.

D... interrogé enfin se cantonne dans un mutisme total.

Il ne s'est pas même préoccupé d'un défenseur.

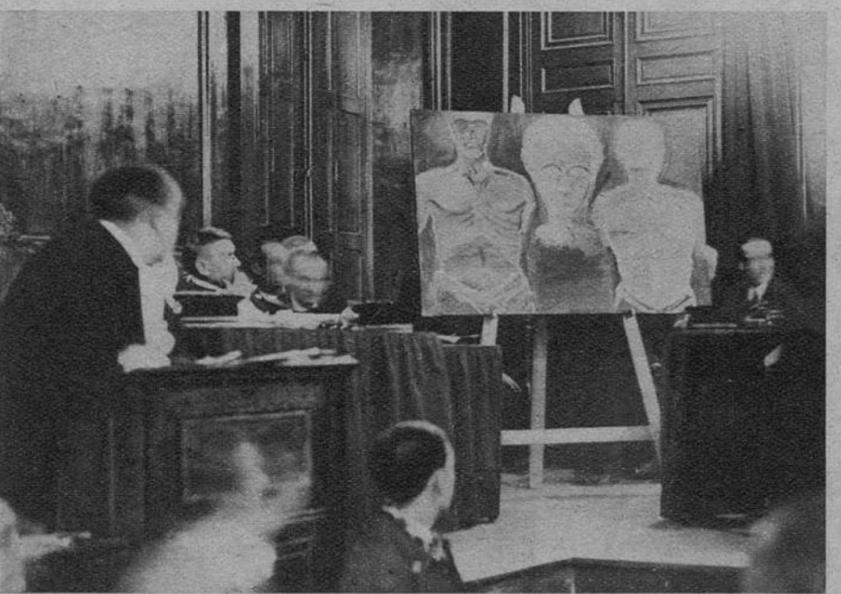
— Enfin, dites quelque chose ! clame le président, avouez que vous avez dépassé la mesure. Seul un geste vague du prévenu répond à cette mise en demeure.

Les juges ne se montrent pas sévères. Ils condamnent la proxénète d'occasion à huit mois d'emprisonnement et acquittent le séducteur !

Que voulez-vous ? l'âge de la victime n'était pas inscrit sur sa figure ; et seule est responsable, selon la loi, la personne qui tire bénéfice de ces sortes d'opérations, quand il n'y a ni violence ni déprédation sur une fillette d'un âge trop tendre... D... était dans son droit, et sans doute le savait-il, le malin !

J. C.

EXPERTISES MODERNES



Lors du procès Maucuer devant les Assises d'Aix, le ministère public a cru utile de présenter aux jurés un tableau schématique où était précisé l'emplacement exact des blessures reçues par les trois inspecteurs. Cette présentation, assez macabre, marque, de la part de la justice, le souci de recourir aux procédés les plus modernes pour la recherche de la vérité. Pourquoi d'autres procédés, non moins modernes, ne seraient-ils pas utilisés ? Ainsi lorsqu'une reconstitution du crime paraît nécessaire, rien ne serait plus simple que de filmer cette reconstitution avec l'aide de figurants et de projeter cette courte bande dans la salle des Assises. On mettrait fin de la sorte à ces transports de justice, jurés, magistrats en robe, avocats, qui sont longs, confus et toujours un peu ridicules. (M.)

Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)
 Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

| | |
|--|--------------------------------|
| ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes | |
| FRANCE... | Un an (avec primes) ... 50 fr. |
| | Un an (sans prime) ... 37 fr. |
| | Six mois ... 26 fr. |
| | Un an ... 65 fr. |
| ÉTRANGER... | Six mois ... 33 fr. |

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
 Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



L'AMÉRIQUE est l'un des pays au monde où la folie mystique fait le plus de ravages et cause le plus de drames. Une légende s'est créée qui nous montre l'Américain flegmatique, positif et nullement soucieux des problèmes qui ne se monnaient pas en dollars.

Quelle immense erreur ! Les prophètes, les Messies, exploités hardis d'une foule de gogos, s'en donnent là-bas à cœur joie. Ils ont toujours, quelles que soient les balivernes qu'ils racontent, des adeptes et des thuriféraires ; on met des fortunes à leurs pieds.

Et les sociétés secrètes ! Elles pullulent aux U. S. A. ! Quelques-unes, à buts politiques, comme le Ku-Klux-Kan, sont célèbres. Mais combien d'autres, avec leurs rites étranges et souvent inhumains ! Avec leurs messes noires et leurs sacrifices ! On peut dire que la moitié des États-Unis vit sous le règne du merveilleux.

Si cela n'entraînait pas, assez souvent, des « mystères » où la police a son mot à dire, cela pourrait peut-être passer. Mais — notamment dans les solitudes farouches de certains États, comme le Kansas — ces religions ne vont pas sans cérémonies souvent érotiques, souvent aussi sanglantes. Et certains crimes ne s'expliquent que par le détraquement total des fidèles peu à peu parvenus au stade d'une folie incontenable, d'autant plus dangereuse qu'elle ne respire dans aucun des actes de la vie normale.

Écoutez plutôt cette histoire vraie : A Seattle, importante ville industrielle, vivait heureux un peintre en bâtiments nommé Oscar Hestnes, âgé de quarante-trois ans. Marié, père de deux enfants de neuf et six ans, il n'avait pas été touché par la crise et gagnait bien sa vie. D'ori-

gine tchèque, il avait épousé une compatriote, une femme très douce et très pieuse. La vie coulait affranchie d'orages et semblait, tel un fleuve sans crues, devoir mener doucement jusqu'à la vieillesse et à la mort cette famille pareille à des millions d'autres sous le ciel américain.

Mais voici qu'un jour Oscar Hestnes fut entraîné par un camarade, comme « membre assistant », à la réunion d'une société secrète à tendances nettement mystico-érotiques. Les adeptes des deux sexes, entièrement nus, se prosternaient, pour de longues prières, devant un mystérieux autel. Et, quand ils avaient fini de chanter les louanges célestes, c'étaient des scènes d'un caractère bien différent qui se déroulaient sous l'égide de la Divinité. On ne pouvait mettre plus évidemment en valeur la parole chrétienne : « Croissez et multipliez. » Mais on oubliait en même temps un autre principe de la morale ecclésiastique comme de la morale tout court : « L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement. »

Hestnes revint enthousiasmé de sa soirée ; il en parla à sa femme, qui s'effraya d'abord de pareilles pratiques et répliqua : « Tu es fou, mon ami ? Tu voudrais que, sous tes yeux, j'appartienne successivement à plusieurs hommes ? »

Mais le peintre — l'instant d'avant, jaloux comme un tigre — était possédé d'un démon nouveau. Il expliqua qu'il n'y avait pas de péché là-dedans, puisque, pendant ce temps-là, lui-même rachèterait sa femme en... pêchant de son côté. C'étaient déjà paroles de dément. Mais cette exaltation ne tarda

pas à gagner la malheureuse qui se fit inscrire avec son mari à la fameuse secte « où les femmes étaient à tout le monde ».

Cela dura environ un an. Et la vie des Hestnes était devenue aussi double que celle d'un procureur Hallers. Le couple semblait tout à fait normal ; la femme s'occupait de ses enfants, de son ménage ; l'homme chantait en badigeonnant comme tous les peintres de la terre. Mais, la nuit, c'étaient d'obscurités orgies, et, une fois par semaine, la réunion des « fidèles », avec le programme que l'on sait.

Cependant, les Hestnes commençaient à donner des signes de dérangement cérébral. Ils s'imaginaient peu à peu, dans un délire mystique, qu'ils étaient les envoyés de Dieu sur la terre et qu'ils devaient racheter les pécheurs au prix de leur sang. Ils se fouettaient et se meurtrirent.

Sur ce, le pasteur Haavik, de l'Église réformée de Seattle, déposa une plainte contre les Hestnes. Ils avaient forcé le garage du Révérend et lui avaient volé son automobile. On retrouva la voiture sous un hangar, dans le propre jardin des Hestnes.

La police arrêta le couple. Quand on demanda aux époux pourquoi ils avaient commis ce rapt (et dans des circonstances ridicules : en plein jour, au vu et au su des voisins), ils répondirent, les yeux au ciel et les mains jointes :

« Nous n'avions pas l'intention de voler. Nous n'avons que faire d'une automobile. Mais Dieu nous est apparu en rêve. Il nous a dit qu'il était immoral et contraire à sa loi qu'un de ses prêtres possédât une voiture. Les prêtres doivent être humbles et pauvres. C'est pour obéir à l'ordre de Dieu que nous avons enlevé la conduite intérieure du pasteur ; et nous avions l'intention de la brûler en un grand feu de joie. »

On ne put rien tirer de plus des époux Hestnes. Le juge finit par conclure, en haussant les épaules, « qu'ils étaient complètement fous ». Un médecin, commis à leur examen, parla de délire collectif et d'amoralité totale, mais il conclut « qu'ils n'étaient pas dangereux ».

On infligea aux visionnaires huit jours de prison à titre d'avertissement et l'on rendit sa six cylindres au Révérend Haavik.

Puis la vie continua...

Trois semaines plus tard, dans un sentier écarté, assez loin de Seattle, une petite gardeuse de chèvres chantonnait en tricotant, assise au revers du talus. Elle s'avança pour faire revenir sur le troupeau un cabri qui s'écartait. Alors, l'enfant poussa un cri d'horreur, et se sauva à toutes jambes. Elle venait de voir, côte à côte, dans un repli de terrain les cadavres violacés de deux bambins. Ils avaient la figure presque noire ; une langue épaisse leur ressortait par le côté de la bouche.

Abandonnant ses bêtes, la bergère courut jusqu'à la ferme de ses parents ; elle appela au secours. On ne voulait pas la croire ; finalement, les hommes revinrent avec elle jusqu'au sentier tragique ; et ils furent convaincus.

Les cadavres gisaient tout près l'un de l'autre. Une expression d'horreur et d'angoisse était restée gravée sur leurs traits. D'aspect souffreteux, vieillis avant l'âge, ils étaient vêtus comme des enfants d'ouvriers. Le plus grand avait une veste de cuir. Il avait été étranglé le premier : on voyait la trace des doigts à son cou maigre. Le plus petit avait essayé de se sauver ; il avait été rattrapé un peu plus loin et étouffé au moyen de son cache-col. « L'assassin avait agi avec un tel délire, dirent les médecins.

Une petite gardeuse de chèvres chantonnait.

légistes, qu'il y avait fracture de la pomme d'Adam. »

Presque tout de suite, on pensa qu'il pouvait s'agir de deux frères. En effet, il y avait une ressemblance assez grande entre les deux victimes ; plusieurs parties de leur habillement étaient identiques. Mais de qui s'agissait-il ? Personne n'avait signalé de disparition d'enfants ; et le crime remontait à vingt-quatre heures au plus...

On fit passer dans les journaux la photo des malheureux, avec leur signalement complet, et cette unique indication : la chemise du plus petit était marquée d'un H brodé.

Les voisins des Hestnes, aussitôt, reconquirent les enfants du peintre. De fait, on ne les voyait plus gambader dans le jardin ; on ne les entendait plus ; ils n'avaient pas reparu à l'école. On ne s'était pas inquiété, un mot de Hestnes ayant avisé le maître « que ses enfants, ayant tous deux la grippe, seraient absents quelques jours ».

Le père, deux fois assassin, Oscar Hestnes, est vu ici, comme il sort de la chambre de grillage, après avoir avoué son horrible crime.



Les détectives se présentèrent aussitôt au domicile du fou, qui les reçut avec le sourire. Il semblait heureux et s'était habillé de frais ; la femme chantait dans la cuisine.

— Hestnes, où sont vos deux fils, Henry et John ?

— Je ne sais pas.
— Nous savons, nous ! Ils sont morts, et c'est vous qui les avez tués !

Après un interrogatoire de plusieurs heures (interrogatoire-grilling), l'homme reconnu, avec un calme parfait, que c'était bien lui le meurtrier. L'horreur de son acte lui échappait totalement, ainsi qu'à sa femme. Il restait devant les policiers, écartant les bras, avec l'air de dire : « Que voulez-vous, mes bons messieurs ? Il m'était impossible de faire autrement ! »

Les circonstances de cet horrible forfait, Hestnes les précisa ainsi :

— Dieu m'est apparu pendant la nuit et m'a suggéré d'étrangler les petits de mes propres mains pour leur éviter les chagrins de la vie et les racheter d'avance aux yeux du ciel. J'ai réveillé ma femme et lui ai fait part de cette mission divine. Elle s'est mise à pleurer et m'a dit : « Je l'ai rêvé aussi ; mais je n'osais pas te le dire. » Je l'ai consolée et lui ai dit que, puisque Dieu nous le commandait, il fallait obéir vite. Alors, le lendemain, on a mis aux enfants leurs costumes du dimanche ; et ma femme leur a annoncé qu'ils n'iraient pas à l'école, mais sortiraient avec papa. Ils battaient des mains, tout contents de rater la classe et d'aller faire un tour par la campagne.

« Je les ai menés, au hasard, dans un endroit désert ; et là, après les avoir fait asseoir, je leur ai dit que j'allais les tuer pour écouter la volonté du ciel. Ils ne m'ont pas cru. Mais, quand le petit Henry m'a vu serrer les mains autour du cou de John, il s'est mis à crier et a voulu fuir. Je l'ai rattrapé en trois enjambées et lui ai serré le cou avec son cache-nez, en tirant sur les deux bouts de toutes mes forces.

« Quand ils ont été morts, j'ai senti un grand soulagement s'emparer de moi ; je suis revenu en chantant et cueillant des fleurs que j'éparpillais sur la route. Il me semblait être délivré d'un poids terrible.

« Quand je suis arrivé à la maison, ma femme était très pâle ; elle n'a pas pu articuler un mot. Je lui ai dit : « La volonté de Dieu est accomplie ». Et nous avons prié ensemble.

A l'issue de cette confession, faite tout tranquillement et sans trace de remords, le criminel a été soumis à l'examen des aliénistes. Il est certain, d'ores et déjà, que Hestnes sera interné à perpétuité.

Dans sa cellule, l'œil brillant et le regard au sol, le fou mystique ouvre et ferme ses paumes d'un geste machinal et répète :

— Dieu me l'a dit : « Avec ces mains, tes propres mains, il faut que tu les étrangles ».

De son côté, la mère des innocents ainsi sacrifiés passe ses journées à prier à genoux. Non pour les malheureuses victimes ; pour elle-même. Sa défense est simple entre toutes : « Nous avons dû nous soumettre à un ordre qui nous dépassait ».

Folie mystique ! Fanatisme devant lequel tout s'efface des lois humaines ! Malheureusement, que de fous aussi redoutables qu'un Hestnes courent en liberté le vaste monde !

JOHN PEARSON.

La vie tumultueuse de "Jo-les-cheveux-blancs" avant l'Affaire Stavisky

DANS sa dure poigne, un homme tient, semble-t-il, trois secrets... les talons des chèques Stavisky... les bijoux disparus et dont une partie seulement a pu être retrouvée... et, peut-être, la mort du conseiller Prince.

Cet homme est Georges Hainnaux, dit Jo-les-cheveux-blancs, dit aussi Jo-la-Terreur ; né en 1885 à Boulogne-sur-Seine, il apparaît aujourd'hui comme un homme de taille moyenne, solidement râblé, les traits réguliers, le regard direct et volontaire.

Avant la guerre, il était boxeur, les amateurs de ces sortes de combats n'ont pas oublié qu'il parut, quelquefois en victorieux, sur la scène du Casino de Paris et des Folies-Bergère... C'était l'époque où les femmes se pamaient à la vue des exploits de Laurent le Boucher ou de Pillazinski.

Un soir, dans un café de Montmartre où il prenait une consommation en compagnie d'un sien ami, Michel le Landais, un couple entra... un homme, une femme... l'ancienne maîtresse de Jo-les-cheveux-blancs... Il détourne la tête, ému autant que peut l'être un personnage de sa trempe ; la femme sourit ironique, l'homme ricane :

— Hein, fait-il en attirant sa compagne, elle n'est plus à toi, elle est à moi !

Et il ponctue cette assertion d'un long baiser sur les lèvres de la jolie fille. Georges Hainnaux a pâli, mais il a bondi sur son rival qui tire un revolver, une balle effleure les cheveux blancs de Jo-la-Terreur... mais son adversaire s'écroula, une balle dans le ventre, un coup de couteau dans le dos.

Qui l'a tué ? Michel le Landais ou Jo-les-cheveux-blancs ? Le premier passe en Cour d'assises où il récolte vingt ans de travaux forcés, tandis que Georges Hainnaux passe... en Angleterre où il apprend que le jury de la Seine lui avait octroyé les travaux forcés à perpétuité.

Jo-les-cheveux-blancs... Jo-la-Terreur... Georges Hainnaux même a disparu... En passant la Manche, l'homme a changé de personnalité : à Paris, c'était un bohème aux poings solides ; à Londres, c'est un gentleman à lunettes, au smoking impeccable, au linge glacé... à Londres.

C'est la guerre, il rentre en France et sous le couvert d'un faux livret militaire qu'il a trouvé, prétend-il, sur le bateau — mais l'histoire elle-même n'est-elle pas un bateau ? — il s'engage et demande à partir pour le front, l'air de l'arrière lui étant évidemment plutôt malsain.

Une balle lui traverse la figure, évacuation à l'hôpital :

— Curieux, lui dit un jour le major, mais, sur les contrôles de l'armée, il y a deux soldats — vous et un autre — qui portent le même nom et ont le même ma-

tricule... Il y en a forcément un faux. Lequel ?

— L'autre ! répond Jo sans hésiter. Mais il sent qu'il va être découvert, il saute le mur et ne s'arrête... qu'en Espagne.

Il vit là-bas de mille et un métiers, mais sans histoires, pourtant une fille au type de cigarière, une Carmen ardente, passionnée, haineuse et amoureuse à la fois, le fait fuir... et puis, il lui faut Paris :

« Paris, écrit-il un jour de lyrisme à un camarade, Paris la ville unique, je ne puis vivre ailleurs ; tiens, l'autre jour, moi le mécréant, je suis allé prier à genoux une vierge toute parée d'or et je l'ai suppliée d'exaucer mon vœu : revoir Paris, Montmartre... Montparnasse... »

La madone vêtue de tissus soyeux et ruisselante de bijoux a-t-elle entendu Jo-les-cheveux-blancs ? Il revient à Paris, mais... un inspecteur lui met la main au collet en lui rappelant indiscrètement qu'il est bel et bien condamné aux « durs » à perpétuité... mais, par contumace ; il comparait donc devant les Assises, assisté de M^e Reynoard — le même avocat qui le défend aujourd'hui — et il est acquitté.

L'autorité militaire intervient à son tour et le voici au Cherche-Midi... pas pour longtemps, car il s'évade ; généreusement il fait partager son évasion à une dizaine de détenus... Deux jours après, tous sont repris, sauf Hainnaux, reparti pour Londres.

Une fois de plus, il a la nostalgie de notre bonne ville et c'est de nouveau la prison militaire, or il arriva que, Jo s'étant engagé sous un faux nom, son engagement devenait, de ce fait, nul... Il n'avait donc jamais été soldat, déclara la justice militaire et, par conséquent, pas déserteur, et ce fut la libération...

Puis il partit en province diriger un dancing ; sans doute continua-t-il à se « bagarrer » quelque peu, mais ce ne furent que pécadilles.

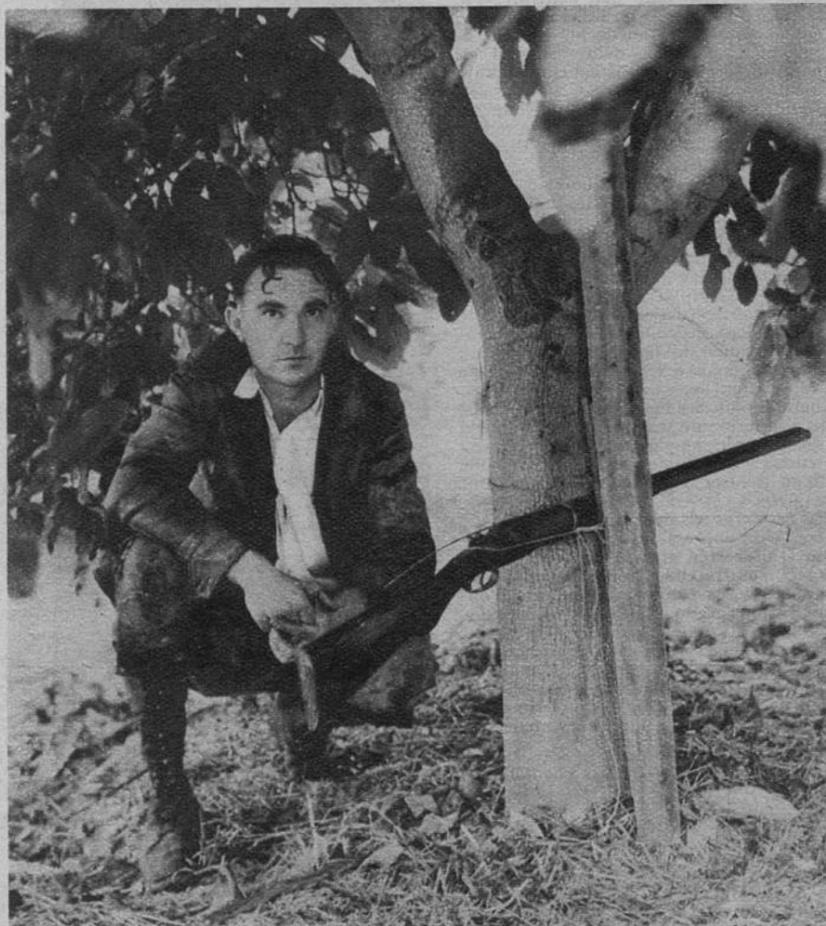
Paris le reprend encore, il y vit paisible en apparence et tous papiers en règle... Il est arrêté... Ces talons de chèques Stavisky ? lui demande-t-on. Il sourit... Les bijoux du Crédit Municipal de Bayonne ? Il sourit... La mort du conseiller Prince ? Il ne souffle mot...

Mystérieux, Jo-les-cheveux-blancs tient, semble-t-il, dans sa poigne toujours robuste trois secrets... mais cette rude poigne s'ouvrira-t-elle pour laisser tomber... quoi ?

SYLVIA RISSER.

Voici la signature la plus récente de « Jo-les-cheveux-blancs ».

Abonnez-vous à **Police-Magazine**, vous aurez droit à une superbe prime gratuite



Contre les chapardeurs de fruits

Le précepte divin est transgressé, malheureusement, dans tous les pays et de toutes les manières. En Californie, où l'on ne cultive pas seulement les « grosses légumes » d'Hollywood, mais aussi, dans les chaudes vallées environnantes, les fruits de toute espèce, les propriétaires ont fort à se plaindre des maraudeurs qui ravagent leurs vergers. Depuis longtemps, il se fait, entre la Californie et les Etats voisins, un véritable commerce de fruits volés.

Pour y remédier, certains propriétaires s'entendent entre eux pour organiser, à frais communs, des rondes de surveillants armés. D'autres, plus ingénieux, tendent des pièges autour de leurs pommiers, de leurs orangers, de leurs arbres-avocats. (L'avocat est un fruit savoureux particulier aux pays chauds.) L'un d'eux a même construit un appareil de son invention qui doit faire merveille, paraît-il.

Dissimulée le long d'un tronc, sous l'ombre des feuilles, c'est une carabine, chargée de cartouches à menus plombs et à sel ; le moindre contact avec un fil tendu en avant de l'arbre suffit à déclencher la gachette. Tant pis alors pour le voleur !

Or, le premier voleur qui se présenta devant le piège en question, un certain Miguel Negrete, bien connu pour ses méfaits, reçut la décharge en pleine poitrine. On le retrouva, le lendemain, couché dans l'herbe et on le transporta à l'hôpital, mais il y mourut presque aussitôt.

Sans doute trouverez-vous que le châtiement était un peu rude pour un simple maraudeur. Mais le créateur de ce système de protection, que vous voyez, sur la photographie, accroupi au pied de l'arbre si bien défendu, semble assez satisfait de son invention (I. N. P.).

On accuse, on plaide, on juge !

Tu ne feras pas le trottoir.

Simon Areski, quoique fils d'Allah, ne prise guère la polygamie : il désirait se marier... mais avec une seule femme, pourquoi jeta-t-il son dévolu sur Suzanne Genivier dont la profession consistait à arpenter chaque soir quelques mètres d'une rue voisine du boulevard Rochechouart, profession, à la vérité, peu compatible avec la fidélité que Simon demandait à celle dont il voulait faire sa femme.

En attendant de passer devant M. le Maire, Suzanne était devenue la maîtresse du musulman, lequel éprouvait pour elle une passion farouche.

— Tu seras ma femme, lui disait-il, mais tu seras à moi seul... Jure-le.

Elle jurait et, le soir, redescendait sur le trottoir.

Areski surprit à plusieurs reprises les ceillades aguichantes de Suzanne aux passants et tenta de rompre, mais, chaque fois, elle revenait suppliante :

— Reprends-moi, je ne te tromperai plus... Reprends-moi.

Et le pauvre Simon, faible comme tout homme amoureux, la reprenait.

Un soir, elle abandonna le domicile commun et n'y reparut pas... Quelques jours se passèrent, puis Areski la retrouva boulevard Barbès.

— C'est fini, lui déclara-t-il, je ne veux plus te voir.

— Pourtant, soupira-t-elle, je vais être mère et mon enfant est de toi !

L'argument était irrésistible. Simon ramena Suzanne chez lui, elle en repartit le lendemain soir... L'Arabe la rejoignit à l'instant où elle allait pénétrer dans un hôtel avec un individu.

— Rentre avec moi, lui enjoignit-il en la saisissant par le bras.

— Non.

— Rentre avec moi ou sinon...
— Sinon ? le brava-t-elle.

— Suzy, supplia l'homme dompté, Suzy songe que je veux faire de toi ma femme... Songe que tu vas avoir un enfant !

Suzanne ricana et, brutale, lui cria :

— J'en ai assez de toi... laisse-moi tranquille.

Simon porta sa main à sa poche en hurlant :

— Tu ne feras pas le trottoir avec mon gosse dans le ventre !

Deux détonations... Suzy s'abattait frappée à mort.

Devant le jury de la Seine où il comparait l'autre jour, assisté de M^e Noël Felici et Huguette Cahen, le meurtrier ne sut que répéter :

— Je l'aimais trop et elle ne voulait pas quitter le trottoir !

Le jury, indulgent à cette passion malheureuse, entendit l'appel éloquent et chaleureux de la défense et ne condamna Areski qu'à quatre ans de prison.

Fleurs et couronnes.

Des pétales odorants et colorés jonchent le sol : pétales mauves presque blancs des violettes de Parme, pétales violets presque noirs des pensées, pétales de corail, d'ivoire, de pourpre des roses.

— Je suis embarrassée, mademoiselle, dit la cliente, dans mon choix : je veux envoyer une gerbe de fleurs à une jeune amie qui, vendredi, se fiance et une couronne pour l'enterrement d'une vieille dame pour ce même jour.

La cliente admire encore les œillets panachés, les blonds narcisses, les iris tachés de rose et, enfin, se décide : des fleurs blanches pour la petite fiancée et une couronne de violettes pour l'enterrement.

Justice de paix du XVI^e arrondissement :

— Voyons, madame, vous avez fait envoyer de la maison X. des fleurs que vous refusez de payer : pourquoi ?

Indignée, la dame s'exclame :

— En effet, monsieur le juge de paix j'avais commandé des roses blanches pour une fiancée et des violettes en couronne pour l'enterrement d'une vieille dame... Eh bien ! monsieur le juge de paix, savez-vous qui a reçu la couronne ?

— La famille en deuil, je suppose !

— Non... la fiancée, tandis que l'envoyé du fleuriste, arrivé en retard, déposait promptement sur le cercueil d'une dame de quatre-vingt-douze ans... une gerbe de roses blanches.

— En effet, remarque le juge de paix, la plaisanterie est macabre.

— Ce n'est pas une plaisanterie, rétorque le fleuriste, c'est une erreur, une petite erreur.

— Vous appelez ce ridicule quiproquo une petite erreur, s'écrie la cliente, une petite erreur qui me brouille avec des amis. Les parents de la fiancée d'un côté, les enfants de la disparue de l'autre !... Et vous voudriez encore de l'argent ? Jamais.

Mais le juge de paix n'a pas adopté cette thèse : il a estimé que, quoique livrées à contresens, s'il est permis de dire, les fleurs avaient été portées et devaient être payées ; il condamna la dame mécontente à régler le prix des roses et de la couronne de violettes.

— Jamais, déclara énergiquement la cliente indignée, jamais je ne paierai...

— Peut-on lui donner tort ?

SYLVIA RISSER.

Ce qu'ils font à la Santé



Voici Voix, qui, après avoir connu longtemps la prison de Bonneville, est à présent à la disposition de M. Ordonneau. Le dernier compagnon de Stavisky semble peu enthousiaste...

Avec un bruit de ferraille qu'on remue, la porte de la prison vient de s'ouvrir pour livrer passage au grand car, qui s'arrête devant le Perron intérieur enguirlandé de lierre... Le doux et tiède soleil du printemps commençant met un rayon d'or sur les pierres grises et fait jaillir des éclairs des lourdes serrures chargées de clés. Un gardien ouvre la porte de la vaste voiture d'où l'on s'attend à voir descendre des individus déguenillés; il n'en est rien, ce sont des « messieurs » qui mettent pied à terre, des « messieurs » bien, voire élégants... Ce sont « ces messieurs de Bayonne » transférés à la Santé.

Voici Garat, qui, dans toute la contrée adorable qui va de l'embouchure de l'Adour à celle de la Bidassoa, on appelait avec déférence, « Monsieur le maire ».

Voici Albert Dubarry, le directeur de la Volonté, dans sa barbe rousse connue du « Tout Paris », son sourire, qu'il veut encore optimiste, se crispe un peu.

Voici Hayotte, élégant, Pierre Darius, triste, Tissier, indifférent, Cohen, nerveux. Ils passent tous, un à un... La porte se referme : « la bande à Stavisky » qui, la veille, a quitté la villa Chagrin, la prison bayonnaise, est écrouée à la Santé.

Que vont-ils faire ? Si l'on posait cette indiscrète question à M. Guilbert, l'actif directeur de la Santé, il répondrait simplement : ils vont faire ce que font les autres détenus de droit commun : observer le règlement, ce règlement si élastique à Bayonne qu'il pouvait donner aux prisonniers l'impression de vivre encore un peu en famille, ce règlement, si sévère à Paris, où il ne doit subir aucune entorse.

Pascal a dit : le malheur de l'homme vient de ne pas savoir vivre dans une chambre, Garat, Tissier, Cohen et autres doivent apprendre à vivre dans l'horrible solitude, de la cellule : chacun a la sienne dans le quartier haut de la prison, ce quartier haut qui se différencie du quartier bas par un confort — s'il est possible de dire — plus grand : la pièce est plus large, mieux aérée et com-

Romagnino, qui semble, de tous les inculpés, le moins accablé par les événements, sourit au photographe en montant l'escalier de la « souricière », au Palais de Justice. (M. P. P.)



prend l'eau courante ; la surveillance plus active exercée sur ces détenus de marque vaut à ceux-ci l'inconvénient de la lumière perpétuelle, c'est-à-dire que l'électricité reste allumée toute la nuit.

— Il y a de quoi devenir fou avec cette lumière ! gémit Garat.

De fait, la leur blanche et glacée semble un insupportable supplice et, pour donner une légère satisfaction au député-maire de Bayonne, on a mis sur l'ampoule électrique... un minuscule abat-jour.

La question gastronomique joue un grand rôle dans la vie d'un détenu, évidemment il ne peut s'agir d'orgies évocatrices des fêtes de Bacchus, mais le bifteck et le vin quotidien sont d'importance pour le prisonnier... qui a de l'argent, car celui qui est démuné d'espèces sonnantes, voire de francs-papier, doit se contenter de la gamelle et des haricots traditionnels, tel Tissier, lequel n'a pas un sou vaillant et fait assez grise mine devant l'ordinaire de l'administration, mais, si l'ex-directeur du Crédit municipal de Bayonne n'a pas de satisfactions culinaires, il a — et c'est une satisfaction amoureuse — la visite de son amie, la jolie Mathilde Sabatier ; à travers la double grille séparant les détenus du monde extérieur elle exhorte Tissier à la patience.

— De la patience, soupire-t-il, j'en aurai !

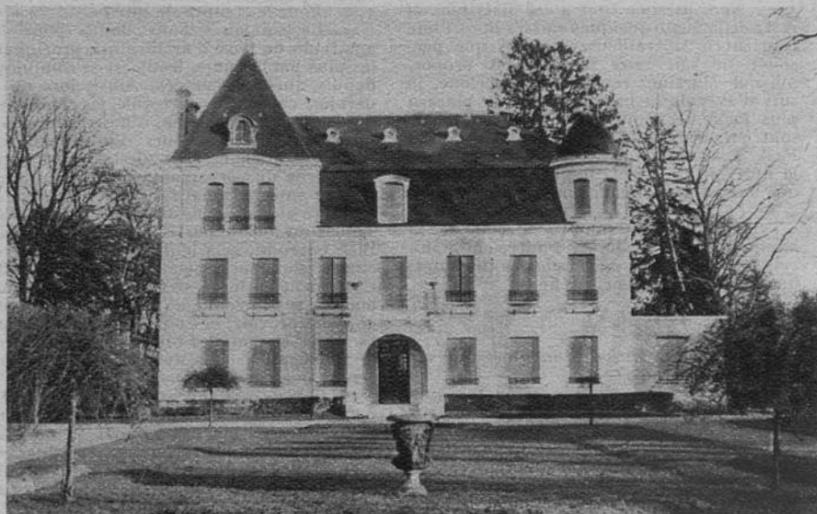
Henri Cohen, « l'appréciateur » du Crédit municipal bayonnais, se plaint surtout du froid et de l'injustice humaine :

— On gèle ici, fait-il, maugréant sans cesse, et que me veut-on ? Je me le demande. Evidemment, je savais que Stavisky était un escroc, mais quelle loi interdit de faire des affaires avec un escroc quand on croit ces affaires honnêtes ?

Et « l'appréciateur » apprécie les choses de façon imprévue.

Joseph Garat, lui, ne commente pas la situation, il s'occupe peu de sa nourriture, commande rapidement à la cantine numéro deux — la cantine numéro un ne comporte que des plats froids — une côtelette aux pommes ou un navarin, puis il lit et écrit

Au-dessous : M. Dubarry, à Pacy-sur-Eure, possédait, en outre d'une ferme modèle, ce très beau château, qu'il avait fait construire sur ses données. Sic transit gloria... Aujourd'hui, c'est la cellule et les promenades réglementaires... dans le triste préau.



Voici un instant très attendu des prisonniers. On passe la soupe à chacun d'eux à travers la porte de sa cellule. Pour éviter toute communication, une cellule vide s'intercale entre chaque cellule occupée par un « Stavisky ». (H. M.)

sans cesse, ses lectures favorites sont des romans et des vers : Bourget, Mauriac, Paul Valéry, Samain.

N'a-t-il pas, l'autre jour, oublié au parloir des avocats où venait le voir son défenseur M^e Campinchi, une feuille sur laquelle il avait recopié ces vers.

Ma jeunesse ne fut qu'un ténébreux orage
Traversé çà et là par de brillants soleils.
Le tonnerre et la pluie ont fait un tel ravage
Qu'il reste en mon jardin bien peu de fruits
[vermeils.]

Joseph Garat baudelairien... qui l'eût cru ? L'avocat Gaulier, malade, se plaint vivement à son défenseur M^e Alexandre Zévaès de l'inconfort du lit, il se peut d'ailleurs qu'il soit prochainement transféré à l'infirmerie de Fresnes.

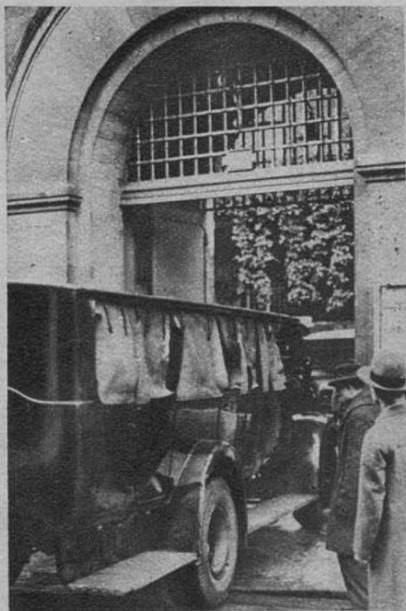
— Décidément, fait Romagnino en haussant les épaules, il n'a pas de cran, ce Gaulier, je l'avais souvent dit au « patron ».

L'Eminence Grise de Stavisky ne manque certes pas de « cran ». L'évocation du patron mort — de quelle façon ? — à Chamonix revient souvent dans ses discours :

— Je suis dans le bain, déclare Romagnino plein de philosophie, tant pis...

Guébin, Darius, Guiboud-Ribaud ne communiquent pas leurs impressions : ils lisent sans arrêt, tandis qu'Hayotte écrit... ses mémoires qui constitueront, dit-il, la seule histoire véridique de l'affaire Stavisky.

« Ces messieurs de Bayonne » sont dix-neuf à la Santé, ils sont tous logés dans le



Les prisonniers de la Villa Chagrin, transférés à Paris, arrivent sans aucun appareil à la prison de la Santé. De la somptueuse limousine au car de la Préfecture, et tous volets tirés ! (Rol.)

même quartier, mais vivent chacun dans une cellule séparée des autres par une cellule vide, de façon à éviter les communications par coups frappés dans la cloison, ce qui constitue le langage habituel des prisonniers ; cette précaution a d'ailleurs fait hausser les épaules à Albert Dubarry, lequel déclare bien haut ne pas connaître la plupart des autres détenus, le directeur de la Volonté reste très en forme et alerte, malgré la soixantaine largement dépassée, il s'estime redevable de cette vigueur à la culture physique qu'il n'a jamais cessé de faire à la villa Chagrin comme à la Santé.

— C'est le secret de la jeunesse ! explique-t-il aux gardiens.

Les prisonniers en prévention ne sont astreints à aucun travail, seul Voix en a pourtant demandé :

— J'aime mieux, remarque-t-il, faire des chaussons que de tourner en rond comme un ours en cage.

Le mot d'ordre qui règne en souverain maître à la Santé, comme d'ailleurs dans toutes les prisons, est : pas de suicide !

Aussi toutes les cinq minutes — la nuit comme le jour — un gardien ouvre-t-il d'un déclic bruyant le petit judas de la cellule pour jeter sur le prisonnier un regard inquisiteur.

Pour les détenus, une seule leur dans l'angoisse : la visite de leur famille et de leur avocat, le re te du temps, ils pensent à leur passé qui fut brillant et... à leur avenir...

Leur avenir ? Tandis que, par la fenêtre microscopique grillagée de fer, les complices de Stavisky regardent décliner le soleil d'un horizon de cuivre et de pourpre, le crépuscule descend sur le lugubre bâtiment, de lointaines horloges tintent tristement, le boulevard Arago, presque désert, qui vit tant de petits matins mettre un éclat d'acier sur le couperet de la guillotine, s'endort doucement...

Leur avenir ? L'avenir de Joseph Garat, député-maire de Bayonne, de Tissier, directeur du Crédit municipal, d'Albert Dubarry, d'Hayotte, de Guébin, tous personnages opulents hier, qu'est-il ?

De longues... d'interminables années de prison...
SYLVIA RISSER



M. Dubarry, directeur de la Volonté, quitte en taxi Bayonne pour Pau. Il allait réclamer une mise en liberté provisoire... qui s'est transformée en un séjour de durée indéterminée à la Santé. (V. P.)

Les Dessous du Terrorisme



Dans les villages, la guerrilla renaît dans toute son horreur.

II (1)

Le nouveau venu qu'Antonio Campaña salua d'un sonore : *Buenos dias Durrutio!* paraissait à peine trente ans. Grand, solide, les mâchoires carrées, les cheveux drus sur un front bas, tout en lui, jusqu'aux muscles qui faisaient saillie sous les vêtements très simples, trahissait la force bestiale, sûre d'elle-même. Une belle brute, mais une brute inquiétante à en juger par le regard fuyant, extrêmement mobile.

Prise de contact plutôt glaciale. D'un geste de la main et de quelques mots, Campaña balaya l'hostilité naissante que je sentais poindre chez Durrutio :

— Un ami rencontré à Cadix en de fameuses circonstances. Assieds-toi, garçon. Détente. Durrutio demanda :

— Vous avez des cigarettes ?
Je tendis mon paquet. L'ambiance était créée. Coude sur la table, les poings aux tempes, Durrutio, sans plus s'occuper de moi, posa une série de questions auxquelles mon compagnon répondit d'une voix subitement assourdie.

— Sais-tu à quoi j'ai pensé, Antonio ? Que nous avons eu tort de laisser tout ce chargement à Cadix.

— C'est bien mon avis, mais aujourd'hui que la Siguridad a certainement mis la main dessus, il est un peu tard de le regretter. Quand je vous disais que nous faisons une bêtise ! Seulement, voilà ! On voulait en finir d'un seul coup.

— Ça aussi, Antonio, il est trop tard de le regretter. Le malheur est que l'action se ralentit à Valence et que ceux de Madrid ne bougeront pas un petit doigt, faute de munitions. A Villanueva de la Serrana, c'est pire encore. Nos amis se sont fait tuer sans pouvoir se défendre.

— J'avais cependant fait le nécessaire. Sans doute ! Mais on a trouvé sur cet imbécile de Crochet une lettre de Fröhlich. Il ne restait plus à la police qu'à aller cueillir celui-ci à Mérida. Elle n'y a pas manqué. Cent cinquante fusils et soixante kilos de dynamite de fichus !

— *Per dios !*

(1) Voir *Police-Magazine* n° 176.

— Ce n'est pas tout. Avec Barcelone ça va. Mais pour ce qui est de Valence, l'histoire se complique du fait que les copains sont toujours sans nouvelles de l'*Escorzo*.

— Rien d'étonnant à cela puisqu'il faut quatre jours au sardinier pour venir de Lagos et qu'il n'a appareillé que jeudi. Il ne peut pas arriver avant demain soir, peut-être après-demain matin.

— S'il a pu franchir sans encombre le Gibraltar ? La mer est surveillée.

— Oh ! avec Bradalquir, je suis tranquille. Ces Portugais passeraient par le trou d'une serrure. Et n'oublie pas que le vieux connaît la route comme pas un. Dis-moi plutôt, ici ?

— Rien n'est encore décidé, toutefois cela ne saurait tarder. Le 12^e carabiniers est remonté à Têruel où, paraît-il, ça chauffe dur. La F. A. I. va peut-être en profiter.

Campaña esquissa une grimace comique. — *Per la Madona Del Pilar!* Enfin, puisqu'ils le veulent... Le dépôt ? Toujours chez Luigas ?

— Non, presque tout a été distribué. Il reste seulement quelques caisses dont l'une contient la mitrailleuse Vickers que personne ne sait faire marcher. A propos, puisque Martinez remonte à Barcelone, je suis d'avis de la lui confier. Il la placera plus facilement que nous. Les munitions sont en sûreté ici, au 3, au 5 et au 7. La F. A. I. a promis de les faire prendre dans la nuit. Je ne serai complètement rassuré que lorsque le déménagement sera terminé.

— Les fonds ?
— Virés à ton compte spécial de la banque de Guipuzcoa. Ah ! autre chose, un type est venu interroger Luigas à ton sujet, un flic apparemment. Méfie-toi.

**

Je quittais le *Nuevo Mundo* presque sur les pas de Durrutio.

Avant de nous séparer, pour toujours sans doute, Antonio Campaña, pourvoyeur d'armes des *pistoleros* espagnols, tint à m'offrir une dernière fiole d'*aguardiente* que nous vidâmes... à son heureuse fuite.

— Si vos pas vous conduisent à Barcelone, allez donc saluer Manuêlo de ma part. Il connaît comme pas un les dessous de la

Combats de rue à Barcelone : 400 arrestations, 14 morts...

F. A. I. Vous le trouverez dans une drôle de boîte, la *Chula*, derrière la *Sagrada*. Inutile de lui annoncer mon départ. Personne n'est encore au courant. Je me chargerai de mettre les choses au point en temps voulu. Cela n'ira pas sans grincements de dents. Mais je m'en moque. Et puis, Salonique est si loin... On m'oubliera.

Le lendemain matin, je me présentais au palais du gouverneur de la province. Les abords du bâtiment étaient gardés militairement, car l'état de siège avait été proclamé dans la nuit, à la suite de l'explosion de plusieurs bombes dont l'une avait anéanti une centrale électrique, plongeant ainsi divers quartiers dans l'obscurité.

Je fus reçu par le directeur de la « Police Sociale », dont la mission très spéciale consiste, comme son nom l'indique, à protéger la société contre les entreprises de ceux qui s'acharnent à la détruire.

J'arrivais, en somme, au bon moment.

— Il est toujours difficile, me dit ce fonctionnaire, de distinguer dans quelle proportion les tueurs à gages se mêlent aux militants syndicalistes. C'est un fait que, depuis trente ans, existent dans les grandes villes d'Espagne des cellules anarchistes où tous les hors-la-loi qui nous viennent de l'étranger trouvent aide et protection. Il est des individus qui se font des rentes à recruter ces éléments troubles et à leur fournir les armes dont ils ont besoin pour l'accomplissement de leurs forfaits.

— Pour le compte de qui ?

— Le sait-on ? Sans doute pour les amateurs de feux d'artifice qui pratiquent les plus hauts cours. Tout est si compliqué depuis quelques années. Ainsi, lors de la dernière campagne électorale, les candidats, de droite ou de gauche, n'hésitaient pas à faire appel au concours d'intermédiaires tarés qui se chargeaient de leur constituer une garde du corps composée de repris de justice internationaux. Pour dix pesetas par tête et par jour, un politicien pouvait s'offrir autant de partisans qu'il le voulait. Bien entendu, cela n'allait pas sans accrochages sanglants. Quand les *pistoleros* se trouvaient en force, des pétards plein leurs poches, sur l'avenue de l'Indépendance, on pouvait prévoir, ce soir-là, de la casse aux terrasses et dans les bijouteries. En moins de deux mois, nous avons procédé à sept cents arrestations. Dans ce nombre il y avait près de quatre cent cinquante apaches, dont soixante-dix étrangers. Tous vivaient de la prostitution des femmes ou de vols. Vingt-sept furent reconnus coupables de meurtres n'ayant rien à voir avec la politique. Enfin, onze étaient des forçats en rupture de ban, dont quatre Français.

Joli tableau de chasse en effet. Moins impressionnant, toutefois, que celui des *pistoleros* : en 1931, cent douze meurtres, rien que dans la province de Murcie dont dépend Carthagène ; en 1932, cent trente-

six ; en 1933, quatre-vingt-onze. Une victime tous les deux jours. Je passe sous silence les raptés, les banques dévalisées, les armureries vidées de leurs arsenaux et maints autres exploits moins tragiques.

Toutes les occasions sont bonnes. La pègre s'impose aux ouvriers idéalistes, je parle de ceux qui sont sincères et qui réprouvent ces procédés qui ne peuvent que porter atteinte à la valeur de leurs revendications. Elle force les portes de leurs organisations, de leurs syndicats. Elle y pratique ouvertement le *racketisme*, à l'instar des gangsters d'Amérique.

La façon de procéder ne varie pas. Une équipe de *pistoleros* pénètre, revolver au poing, dans une Maison Commune où des travailleurs se sont assemblés.

— Qui préside ? Bon ! Alors écoutez : si vous voulez qu'on vous défende en menaçant vos patrons, faut des armes et des hommes. Ça se paie. Nous avons décidé que votre syndicat verserait désormais trois pesetas par semaine à nos collecteurs. D'accord ? Que ceux qui sont d'un avis contraire lèvent la main.

Le moyen de s'opposer à une telle sommation ? On appelle ça : « L'impôt de guerre sociale », ou encore : « La censure rouge ». Le coup réussit presque toujours. Il a été innové, il y a plusieurs années, par d'anciens membres de la *Maffia* sicilienne chassés de leur pays par Mussolini. Une société secrète dite « les Réfractaires » entendait vivre ainsi aux dépens de la collectivité. Elle y réussit parfaitement et l'exemple ne fut pas perdu.

Le syndicat des dockers fut celui qui résista le plus longtemps. Son président, un gaillard auquel une rixe ne faisait pas

Le lendemain, je me présentais au Palais du Gouverneur.



Crime espagnol

peur, entendit même purger Carthagène des maffistes qui s'y croyaient en pays conquis. Il y eut des luttes sombres entre les pistoleros et les débardeurs, dans les venelles grimpantes du port.

Un matin, une ronde ramassa le chef syndicaliste, les bras en croix sur la chaussée, une balle dans la nuque.

Son successeur n'était pas davantage de ceux qui capitulent. On le trouva bientôt sur son lit, un stylet fiché dans sa poitrine. La police s'émut de l'audace croissante des « Réfractaires ». L'enquête fut confiée au commissaire Muñal que ses collègues surnommaient le « bouledogue ». Sobriquet qui en disait long sur le courage à toute épreuve et la ténacité qu'apportait ce limier de Siguridat dans la poursuite des criminels. Il se mit en chasse, accompagné de son neveu, policier comme lui. Eh bien, on n'a jamais su ce qu'ils étaient devenus ! Un témoin prétendit les avoir vu pénétrer dans le bouge, le « Nuevo Mundo ». On fouilla de fond en comble ce nid à bandits de toutes races et de tous pays. Ce fut en pure perte. Cependant, un Chinois, consciencieusement cuisiné, reconnut que deux cadavres ficelés dans des sacs avaient été, une nuit, emportés par des inconnus dans la direction des quais. A partir de là, toutes les pistes s'estompèrent.

Entre temps, le troisième président du syndicat des dockers avait été envoyé à l'hôpital par les Siciliens qui, décidément, ne désarmaient pas. Le malheureux s'en tira comme par miracle. Ce fut lui qui décida ses camarades à cesser toute résistance.

Depuis cette époque, chaque syndicat accepte sans trop de discussion de souscrire à « l'impôt de guerre sociale » établi, par les pistoleros.

Et le directeur de la Sûreté carthaginoise qui me communiquait ces renseignements, acheva :

— Actuellement, les difficultés de toute sortes que traverse l'Espagne menacent de rouvrir les écluses qui contenaient le flot de sang humain. Les pistoleros ne s'en tiennent plus seulement aux attentats individuels perpétrés, le plus souvent, dans des quartiers où les honnêtes gens n'ont pas pour habitude de mettre les pieds. Ils débordent, ils nous narguent à ciel ouvert, en plein centre et jusque sous les fenêtres du gouverneur civil. La semaine dernière, ils ont, grâce à on ne sait encore quelles complicités, réussi à faire évader cinq des leurs de la prison centrale, pour-

Pistolets, bombes et matériel incendiaire, tout un arsenal découvert chez le pistolero Julio Barreiro Blanco.

tant protégée comme une forteresse. Deux gardiens furent poignardés, et c'est avec leurs clefs que les bandits purent ouvrir les portes d'accès.

Dans les campagnes, la situation est tout aussi lamentable. Des bourgs sont attaqués à la bombe et au fusil par de véritables bandes composées d'un ramassis de pillards prêts à tout et au pire.

Dehors, les crieurs de journaux annonçaient des événements sensationnels.

J'achetais la *Voz*. La première page était rédigée en caractères d'affiche :

Les pistoleros attaquent Saragosse.

Combats de rue à Barcelone : 400 arrestations, 14 morts.

Dans la province de Huesca, trois villages sont aux mains des séditeux.

A Logrono, une bombe détruit l'usine à gaz.

Le rapide de Séville saute sur une machine infernale : 23 morts, 72 blessés.

Ainsi, les munitions aux pistoleros par Campaña et Durrutio commençaient leur œuvre de mort dans les provinces du Nord de l'Espagne !

Je décidai de filer sans plus attendre sur Barcelone.

(A suivre.) MAURICE LAPORTE.

QUELQUES HOTES CÉLÈBRES DE LA MORGUE

QUE de tristes souvenirs sont intimement liés à la lugubre histoire de la Morgue. De l'ancienne Morgue qui, de nos jours, a fait peau neuve, et a changé jusqu'à son nom, prenant celui, moins sinistre, d'Institut Médico-légal.

De la vieille et sombre Morgue qui dressait ses tristes bâtiments, quai de l'Archevêché, en plein cœur de Paris.

Car c'est de l'ancienne Morgue que nous voulons vous parler, et de quelques-uns de ses hôtes les plus célèbres, dont l'histoire défraya la chronique judiciaire des siècles derniers. Nous vous avons déjà entretenu de l'Institut Médico-légal, et nous aurons sans doute encore l'occasion, de vous parler du service de la place Mazas.

En 1721, une foule immense de visiteurs défila, quai de l'Archevêché. On avait trouvé un homme affreusement mutilé, la tête presque séparée du tronc, le nez coupé et les entrailles arrachées.

Sur ces macabres débris humains, une pancarte manuscrite avait été posée :

« Ci-git, Jean l'Abaty qui a eu le traitement qu'il méritait ; ceux qui en feront autant peuvent attendre le même sort. »

Jean l'Abaty signifiait Jean l'Assommé, Jean le Massacré.

Cet infortuné était, paraît-il une victime du fameux Cartouche, qui n'avait pas eu à se louer de sa façon de faire.

L'année suivante, le corps d'un homme percé de plusieurs coups de poignard, découvert dans le canal Saint-Martin, était transporté à la Morgue.

Cet homme fut bientôt reconnu par les visiteurs comme étant celui d'un trésorier général de la Guerre, nommé Sandrier. Les rumeurs les plus diverses circulaient dans le public à la suite de cette découverte, mais on ne put jamais découvrir les causes de la mort mystérieuse du trésorier général.

Un peu plus tard, les cadavres de dix-huit enfants furent exposés en même temps. Ils avaient été réunis là, sur les dalles glacées, par le célèbre anatomiste Joseph Hunault, en vue de leur dissection.

En 1814, on y présenta les débris macabres que l'on sut plus tard être ceux d'un nommé Auguste Dautun, receveur de l'enregistrement, assassiné par son frère. Ces restes tragiques avaient été trouvés successivement dans différents quartiers de Paris, où le meurtrier, qui fut guillotiné, les avait dispersés.

Seize années plus tard, la Morgue devint le rendez-vous du « Tout-Paris ».

Une jeune et jolie écaillère, Louise Leroux, avait fait la connaissance d'un non moins jeune et fringant pompier, Jacques Breteuil, dont elle était devenue bientôt la maîtresse. Les deux jeunes gens avaient tout pour être heureux, mais Breteuil était jaloux. Il ne pouvait supporter que sa tendre amie adressât des oeilades prometteuses à ses clients. Et un jour fou de colère et de jalousie, dans la boutique de la jeune fille, il plongea un sabre dans la poitrine de la jolie Louise.

Ce stupide drame constitua à l'époque, une affaire célèbre que l'on appela celle de la Belle Ecaillère. La légende, puis le théâtre, s'emparèrent d'un si beau sujet et l'on chanta partout les amours et le tragique destin de la petite Louise Leroux.

Une autre affaire devait, en 1827, valoir à la Morgue une triste célébrité.

C'était celle de la *Bergère d'Ivry*. Encore un navrant drame d'amour.

La victime, Aimée Millot, une charmante bergère, n'avait que dix-neuf ans et les médecins qui firent son autopsie la déclarèrent « pure et chaste ». L'assassin était, lui aussi, âgé de dix-neuf ans, il n'en fallait pas plus pour composer un roman émouvant et, de plus, très parisien.

L'assassinat de la malheureuse bergère d'Ivry, qui est demeuré une sorte de légende populaire, fut accompli dans le « champ de l'alouette », sur les bords de la Bièvre. Près de l'endroit où elle fut frappée, des mains pieuses placèrent un épitaphe sur lequel on pouvait lire ces quelques vers naïfs :

LA VIPÈRE... POLICIÈRE

C'est une nouvelle qui nous arrive en droite ligne... télégraphique de Larnaca (île de Chypre).

Une femme ayant touché une certaine somme dans une banque de Larnaca se faisait reconduire chez elle dans une auto de louage. Lorsque, en cours de route, elle fut attaquée par le chauffeur qui, l'ayant frappée à la tête avec une clef anglaise, la jeta sans connaissance dans un fossé.

L'agresseur s'apprêtait à faire rouler une grosse pierre sur sa victime, lorsqu'une vipère qu'il avait dérangée le mordit à la main. Effrayé, le chauffeur se mit à pousser des appels au secours qui attirèrent des paysans travaillant dans des champs voisins.

Comme ils s'empressaient de donner des soins au chauffeur, ils perçurent des gémissements provenant du fossé : c'était la victime du blessé qui, revenue à elle, demandait de l'aide.

Secourue, elle raconta ce qui s'était passé. Son agresseur a été arrêté et inculpé de tentative de meurtre. Mais, sans aucune considération pour le service rendu, on a écrasé à coups de bâton la vipère policière. Voilà bien l'ingratitude des hommes !

Innocente victime, au printemps de son âge. Le fer, que conduisait une perfide rage. A terminé ses jours.

Toi qui vias en ces lieux, Frémis sur ce crime odieux.

Quant à Honoré Ulbach, qui avait cru être aimé et s'était cru trahi, il monta sur l'échafaud sans faiblesse, mais aussi sans forfanterie. Et des milliers de femmes, venues assister à ce hideux et sanglant spectacle, pleurèrent la mort de cet adolescent, comme elles avaient pleuré celle de son innocente victime.

Trois années plus tard, la Morgue regorgeait de cadavres. Un énorme bateau, sur lequel flottait un drapeau noir, en emmena cent vingt-cinq qui furent provisoirement inhumés au Champ de Mars.

Pendant les journées tragiques des 5 et 6 juin 1832, soixante-dix-huit victimes des sanglants événements qui se déroulèrent furent entassés pêle-mêle à la Morgue.

Le 14 juillet 1837, à l'occasion des fêtes données, au Champ-de-Mars, en l'honneur du mariage du duc d'Orléans, on transporta dans le sinistre édifice du quai de l'Archevêché vingt-deux cadavres de personnes écrasées. Parmi eux se trouvait un individu horriblement défiguré à coups de talon, dont les poches recélaient douze montres qu'il avait subtilisées et un poignard.

De 1836 à 1846, on conduisit à la Morgue les corps de 1 766 suicidés : 1 414, par immersion ; 114, par pendaison ; 98, par armes à feu ; 46, par asphyxie, 56, par chute d'un lieu élevé ; 16, par armes tranchantes ; 11, par empoisonnement ; 7, par écrasement de voitures ; 4, par absorption de toxiques et d'alcool.

L'histoire la plus dramatique que l'on puisse trouver dans les annales de ce lugubre établissement est sans contredit celle de l'enfant de la Villette.

Ce pauvre petit, assassiné dans des circonstances mystérieuses et horribles, amena pendant deux mois une multitude de visiteurs à la Morgue. Il avait été embaumé, revêtu de ses habits et placé, non pas sur une froide dalle, mais sur un petit lit blanc dans lequel il semblait reposer paisiblement.

Au début de novembre 1876, on y conduisit les restes d'une femme trouvée, coupée en morceaux, à Clichy. Durant toute une semaine, quinze à vingt mille personnes chaque jour, traversèrent la Morgue, pour s'arrêter un instant devant le cadavre mutilé de l'inconnue, examinant ses traits, en vue de permettre son identification.

Malheureusement, comme les infortunées qui, par la suite, subirent le même sort, cette femme ne fut jamais identifiée.

Enfin, parmi les personnalités dont le corps fut conduit à la Morgue, citons : Duchâtelet, rédacteur au journal *Le Siècle*, trouvé mort rue de la Huchette ; Lepeintre aîné, un homme de lettres auteur dramatique qui se suicida en se jetant dans le canal Saint-Martin, en sortant de voir jouer le *Pendu* ; Villars, un excellent artiste du Gymnase ; le célèbre poète Gérard de Nerval ; Henri Regnault ; les malheureuses victimes de Troppmann, Billois, Gamahut, Pranzini, Eyraud et Gabrielle Bompard.

La foule venait à la Morgue comme à un spectacle.

Cette lamentable exposition de cadavres était particulièrement horrible. Le Préfet de police Lépine la supprima en 1907.

Seize ans plus tard, en 1923, la vieille Morgue était supprimée à son tour.

La nouvelle Morgue fut édifiée. C'est alors qu'on supprima sa sinistre appellation pour lui donner celle plus savante, plus sérieuse, plus moderne, et surtout lui convenant beaucoup mieux, d'Institut Médico-légal.

Et, dans ces nouveaux bâtiments, le macabre défilé se poursuit.

L'Institut Médico-légal reçoit quotidiennement ses hôtes tragiques et sanglants.

Chaque jour, le scalpel du médecin légiste y poursuit son œuvre horrible, mais nécessaire pour la découverte de la vérité.

JEAN CARON.

PROCHAINEMENT :

UN GRAND REPORTAGE

Espionnes

d'Amour

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer : en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÈDES WOODS, 10, Archer Street (188 TAP.) Londres W1

SOUVENIRS D'UN AVENTURE

IV (1)

Un million de diamants dans une serviette.

Le tragique dénouement de mon roman d'amour avec Frieda Zimmer m'avait plongé dans un état de tristesse voisin de la neurasthénie. L'automne couvrait Paris d'un linceul grisâtre, froid, humide. Je n'avais dans la grande ville aucun ami. Je ne me sentais disposé à ébaucher aucune nouvelle aventure galante. Ma fidélité devait être l'unique et le plus discret hommage à la mémoire de ma pauvre maîtresse.

Partir, c'est mourir un peu ! Peut-être. Quelquefois pourtant, il faut partir si l'on veut continuer à vivre.

Mais où aller ? L'Angleterre, l'Allemagne, la Scandinavie ne me disaient rien. J'allais les trouver suant le cafard, comme Paris. L'Italie aurait réveillé en moi de trop douloureux souvenirs. La Côte d'Azur était le théâtre du dernier acte de mon terrible drame.

Je choisis l'Espagne et le Maroc comme but de mon voyage.

Je devais trouver à Valence les orangers en fleurs ; à Barcelone, les platanes des ramblas habités par des milliers de moineaux pépiant dans l'azur leur joie de vivre.

Je devais trouver aussi un bijoutier de bonne volonté et pas trop rapace disposé à me payer un bon prix les bijoux que Frieda m'avait envoyés de Nice. Il est plus prudent et plus commode aussi de transporter dans sa valise une liasse de banknotes à la place de quelques diamants dont on est parfois embarrassé d'indiquer la provenance.

Galle Conde de Asalto, je rencontrai un ex-banquier de Galatz, qui s'était réfugié à Barcelone après une faillite profitable. En changeant d'air, il avait aussi changé d'état-civil. Il était devenu Basil Stavros, citoyen turc, né de parents grecs à Istanbul.

Son plaisir de me rencontrer en Espagne se manifesta d'une façon trop bruyante pour être sincère. Craignant mon indiscretion, il se montra prêt à toutes les bassesses pour gagner ma complicité dans le silence.

Rassurez-vous, Basil Stavros, lui dis-je un soir, devant un verre de vermouth. Nous sommes tous les deux du même côté de la barricade.

Sa figure s'illumina brusquement. Il me prit le bras et me le secoua avec une joie mé-

(1) Voir *Police-Magazine* nos 174, 175, 176.

Tous droits réservés. Copyright by Ion Dragomir, 1934.

lée d'un restant de crainte :

— Vous aussi, Walter ? balbutia-t-il.
— Hélas ! répondis-je avec un sourire énigmatique.

Ce soir-là, Basil Stavros se saoula sans arrière-pensée.

L'ex-banquier dirigeait à Barcelone une maison de *Compra-Venta* c'est-à-dire « Achat-Vente » de toute sorte de marchandises, y compris les récépissés du Mont-de-Piété, dont la transmission est licite en Espagne. De pareilles officines ne sont pas précisément les temples de la vertu. On y spéculait sur la misère, on y trafiquait dans l'illégalité on y glisse sur les plates-bandes du Code. Basil Stavros ne fit aucune difficulté pour acheter mes bijoux. Il m'en offrit un prix raisonnable et il les expédia sur-le-champ à un de ses correspondants de Buenos-Ayres.

— A son tour, mon correspondant les fera parvenir, après transformation et nouveau montage, à un sien ami de Sidney en Australie, m'expliqua Stavros.

— O. K., Basil. Vous êtes un as.

— Un as de cœur, renchérit-il, en faisant allusion au prix qu'il venait de me payer.

C'est ainsi que mes relations avec l'ex-banquier prirent une forme plus suivie.

Je devais constater par la suite que sa capacité dans le mal tenait presque du génie.

Il combinait un coup non par besoin de lucre, car il était assez riche, mais pour le plaisir d'agir, de calculer, de prévoir les suites logiques de l'affaire, d'escompter les réactions psychologiques des individus.

L'affaire de la rivière de brillants prouve jusqu'où pouvait aller l'imagination de Basil Stavros.

Il m'avait choisi comme instrument principal dans ce fameux coup d'audace. Je n'avais aucun motif pour me récuser. Stavros aurait vite trouvé un autre homme disposé à prendre ma place. L'aventure me tenait aussi par son côté romanesque, invraisemblable, et — pourquoi ne l'avouerais-je point ? — par l'appât des gains envisagés.

J'aurais été stupide de refuser les deux cent mille pesetas que Basil m'offrait à gagner.

Durant un mois, je préparai mon entrée en scène, pour ainsi dire. Je laissai pousser ma moustache et je me soumis, dans une clinique, à l'action des rayons ultra-violet afin de donner à mon épiderme un halo spécifiquement méridional. Ensuite, je teignis mes cheveux, mes sourcils et ma moustache d'un beau brun aux reflets chauds. Je pratiquai enfin dans mes joues deux piqûres qui, sans me faire trop de mal, boursoufflèrent ma figure au point de me rendre méconnaissable.

Basil, qui m'assistait dans mes préparatifs, se déclara satisfait.

— Votre propre mère ne saurait pas vous reconnaître, proclama-t-il.

En effet, j'étais radicalement métamorphosé ; on aurait dit un riche *senor* andalou, dont le sang conservait encore les vestiges mauresques des grands califats.

C'est ainsi que je me présentai chez Suarez Hermanos, les grand joailliers du Paseo de Gracia.

J'y fus reçu par un des

frères

Suarez, avec toute la considération due à un client qui paye de mine.

Sans préambule, je dis :

— Je viens pour acheter le collier de brillants que vous exposez dans la vitrine, sous l'étiquette « occasion ».

— Ah ! *Senor*, s'empressa de répondre M. Suarez, pour une occasion c'en est une. Elle vaut au bas prix cinq cent mille pesetas. Je vous la laisse à quatre cent mille !

— Faites voir, répliquai-je froidement.

M. Suarez actionna plusieurs boutons secrets, coupa le courant électrique circulant dans la grille protège-vitrine et cueillit doucement le superbe collier qui reposait sur un coussin de soie bleue :

— On ne saura jamais prendre assez de précautions contre les malfaiteurs, me dit-il.

— En effet, répondis-je avec un air de président de Cour d'assises.

Le collier était franchement riche.

Je n'y jetai qu'un rapide coup d'œil. Il me plaisait.

— Je l'achète, dis-je.

Puis, je fouillai dans la poche intérieure de mon pardessus, j'en retirai un énorme portefeuille et je comptai séance tenante quatre cents billets de mille pesetas que je tendis à M. Suarez :

— Voici votre argent.

Le brave joaillier n'osait en croire ses yeux. Je pense que, durant toute sa carrière, il n'avait pas rencontré un client plus chic, plus décidé, si peu enclin au marchandage que moi. Un bijou de quatre cent mille pesetas ne se vend pas comme cela, sur un coup d'œil. Et pourtant...

Il prit l'argent d'une main que l'émotion faisait trembler.

A mon tour, je saisis le bijou et demandai à M. Suarez :

— Voulez-vous me donner un écrin ?

— Mais oui, *Senor*, sans doute je vais vous en donner un. Mais où ai-je la tête, *Virgen sanctissima* !

J'ai rarement vu un homme plus affolé. D'un tiroir, il fit sortir tout un paquet d'écrins en beau maroquin bleu et en choisit un, aux dimensions de mon collier :

— C'est un écrin provisoire, *Senor*, me dit-il. Si vous voulez bien, j'en ferai faire un autre, en peau de phoque, avec enchâssement exact du bijou.

— Oh ! non, merci. Ce n'est pas la peine.

Et je sortis, comme j'étais venu, simplement, dignement, conduit jusque dans la rue par M. Suarez, par son frère, par tous les employés de la maison, qui me faisaient des courbettes... au niveau du trottoir.

...Ceci n'était que le premier acte de la pièce conçue par Basil Stavros.

Le deuxième acte fut joué dix jours plus tard, dans le même décor, par les mêmes acteurs. Un seul accessoire avait changé : le bijou. Cette fois-ci il s'agissait d'une rivière de brillants, la plus belle pièce de la vitrine des frères Suarez et sans doute le plus magnifique bijou que je vis de mon existence.

Le jour où Basil me l'avait désigné dans la vitrine, derrière la grille en acier qui rendait vaine toute tentative de vol, il m'avait dit avec une admiration qui, pour être cupide, n'était pas moins sincère :

— Ah ! mon vieux, ça n'est pas une rivière, c'est une source. Une source de feux, de lumière... et de

Sans doute le plus magnifique bijou que je vis dans mon existence.

pesetas. » Il avait raison, la crapule !

Quand je pénétrai pour la seconde fois dans la joaillerie de Suarez Hermanos, les patrons me reçurent avec des salamalecs à rendre jaloux un Grand d'Espagne ; la secrétaire-dactylo me décocha un regard à faire fondre une boule d'amiante ; les vendeurs me considérèrent avec des yeux respectueux et admiratifs. Bref, j'étais le Grand Client avec majuscules.

Je fus aussi concis que la première fois :

— Combien la rivière en brillants de la vitrine ?

Je n'avais pas besoin de préciser. Quoique plusieurs rivières fussent exposées dans la vitrine, on savait maintenant que seule la plus chère pouvait m'intéresser.

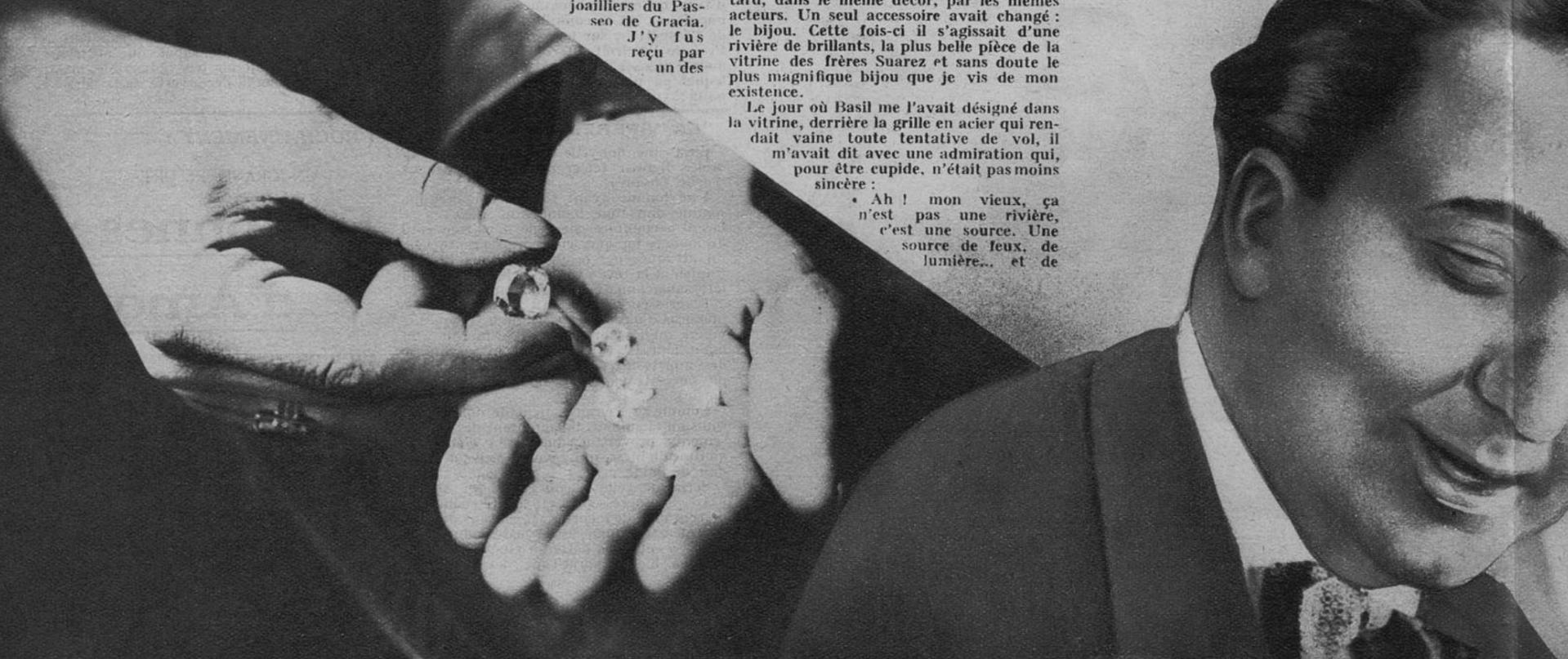
M. Suarez ne répondit pas à ma question. Il fit jouer de nouveau les fermetures secrètes de son éventaire et m'apporta le bijou :

— C'est une pièce unique, me confia-t-il. Les brillants sont d'une pureté, d'un éclat incomparables. Elle provient de la collection...

Ici, il se pencha à mon oreille et me chuchota un des titres des plus ronflants de l'armorial espagnol.

QUAL

Le comble est qu'il ne s'aperceva de la substitution du collier que dans quelques jours.



L'homme "au ciré" instructeur d'une mauvaise troupe

C'EST sur la plate-forme d'un tramway de banlieue que j'ai fait la connaissance d'Émile.

Émile, un grand diable à voix éraillée, porte basse sa casquette à visière vernie. Son menton marqué d'une balafre lui donne un air assez inquiétant, qu'accentue encore l'extraordinaire manteau de caoutchouc qui, hiver comme été, l'enveloppe. Ce pardessus éternel lui a d'ailleurs valu son surnom : pour tous ceux qui le connaissent, Ernest est « l'homme au ciré noir ».

Le matin de notre première rencontre, il grassoyait parmi un cercle d'auditeurs attentifs. Il était flanqué d'un gamin de seize ans, un petit chenapan à casquette, au regard torve qui portait un lourd paquet. Ce jeune esclave, manifestement terrorisé, obéissait au doigt et à l'œil à son singulier patron.

— Il est toujours suivi d'un gosse, me confia le receveur. Ils sont trois ou quatre qui se relaient pour le suivre à la trace, toujours chargés de colis.

— Mais que fait-il d'eux ?

— On ne sait pas.

Émile le prenait, pour l'instant, de très haut avec ses compagnons de voyage : — Savez pas vous débrouiller, assurait-il à un petit bourgeois.

Et, superbe, avec un dédain sans réplique, il poursuivait : — Payer soixante francs une dinde, c'est de la démenche.

Émile aime le beau langage. C'est par ces mots-là, dont il a le secret, qu'il en impose à son auditoire. Comment ne pas prendre au sérieux un tel orateur ?

Aussi la réprobation fut-elle immédiatement unanime, et moi-même je me surpris à regarder sans indulgence le pauvre homme qui payait les dindes soixante francs.

— Moi, reprit Émile, moi je vous ferais une belle affaire. Une dinde, j'en ai une là, dans ce paquet.

Et il montrait le jeune esclave :

— Elle est aussi belle que la vôtre. Eh bien, savez-vous combien je vous la vends ?

Il goûta le silence intéressé. Puis, triomphant :

— Quinze francs, lâcha-t-il.

..

J'ai voulu savoir, autant par curiosité humaine que par déformation professionnelle, si mon homme au ciré n'était pas tout bonnement un imposteur.

Comme Ernest descendait du tramway à la station de Joinville-le-Pont, devant la gare, je le suivis. J'avais manifesté, à l'entendre, un si réel intérêt, qu'il accepta avec plaisir que je lui fasse un brin de conduite.

Sur la place, je lui demandai :

— Enfin, Émile, quel est votre secret ? Pour vendre une telle marchandise à si bas prix, ce n'est pas possible, il faut que vous la voliez...

Le jeune vaurien qui suivait l'homme au ciré leva son visage gris et je vis passer un sourire sur ses lèvres minces.

— File devant, Nénette, c'est pas tes oignons, grogna le maître.

Le gamin nous devança. Émile, gêné, hésitait. Ce fanaron tremblait un peu — Si c'est pour la surveillance, balbutia-t-il... des fois que...

Je lui montrai mon coupe-file. Il fut rassuré. Après m'avoir toisé de sa hauteur, et avoir eu un clapement de langue qui ponctuait sans doute sa décision, il me dit :

— En route. Vous allez voir « mes mômes ».

..

Émile, l'homme au ciré, n'est pas riche et ne cherche pas à l'être. Il n'habite pas une somptueuse villa, mais, au fond d'un bout de terrain voisin de la Marne, une grande cabane de bois couverte de papier goudronné.

C'est là qu'il dresse ses élèves.

Quand nous arrivâmes, l'homme au ciré toussa pour qu'on reconnût sa voix. La porte s'ouvrit et deux gamins blonds, l'air harassé, parurent.

— Je n'en ai que trois en ce moment, dit-il, mais ça suffit. Quand j'en avais dix, les affaires tournaient mal.

— Et que leur apprenez-vous ?

— De l'acrobatie, s'ils ont des dispositions.

— Pour ?

— Pour le boulot, évidemment.

Le plus jeune des trois chenapans qui avaient choisi pour maître Émile pouvait avoir quinze ans, au plus.

— Un peu « jeunot » encore, fit le patron. Mais il a des dispositions.

Nous passâmes derrière la grande cabane de bois et je fus stupéfait de découvrir des agrès. Sur ce gymnase en plein air qu'on ne pouvait apercevoir de la route, il y avait trapèze, anneaux, barre fixe et fausse palissade, pour le saut.

Deux des trois élèves nous rejoignirent, l'homme au ciré tomba la veste et fit quelques démonstrations : saut périlleux, rétablissements, reins cassés, exercice de reptation.

— Bravo ! m'écriai-je.

Il attendit pour me sourire d'avoir flanqué un coup de pied dans le bas du dos au plus jeune, un enfant sournois au teint de lait, aux cheveux sales.

Je n'étais plus très à mon aise.

— C'est le métier, me dit Émile. Si je ne leur « frottais pas un peu le lard », ils iraient ailleurs faire des offres de service. Faut qu'ils me craignent.

Il s'assit et consentit aussitôt à me faire ses confidences :

— Je n'opère qu'en grande banlieue, là où il y a beaucoup de belles propriétés, la grande banlieue est sans danger. En province, c'est plus difficile, on risque toujours d'être vu par un paysan. Dans la petite banlieue, il y a trop de monde. Vous ne pouvez savoir combien les environs de Chantilly, la vallée de la Marne, ou la vallée de Chevreuse sont des endroits tranquilles. Je m'en suis aperçu quand j'avais une roulotte. Car, tel que vous me voyez, j'ai été saltimbanque et marié.

« Nous faisons, ma famille et moi, des tours acrobatiques sur la voie publique, dans les villages et dans les villes. Un jour, j'ai eu un coup dur. J'ai « tiré » deux ans à Montpellier. Quand je suis sorti, je n'ai plus rien retrouvé, ni la femme, ni les filles, pas même la roulotte.

« Alors, j'ai trouvé un truc. Quand je rencontre un « môme qui bat de l'aile » et qui est prêt à tout, je l'emmené ici, et je le dresse. J'ai ma méthode, elle ne m'enrichit pas, mais elle me fait vivre.

— Et la grande banlieue ? dis-je.

— C'est vrai, fit Émile, je m'égare, et vous n'avez pas encore l'air de « piger ».

Il cracha sur le sol un long jet de salive jaune, vida sa pipe, la bourra posément de tabac, puis continua :

— Les cambrieurs avec des trousseaux de clefs sont des idiots, et, pour eux, ça finit toujours mal. Pour bien faire, il faut passer par où les autres ne passent pas. Et puis, faut savoir être modeste. Je vous disais donc que ma spécialité, c'est les grandes propriétés. Si vous voulez faire partie du prochain raid, je vous invite. Enfin, j'avais compris.

..

Nous primes rendez-vous pour le mardi de la semaine suivante. Je ne dirai pas dans quelle localité, car l'homme au ciré, quoique souvent lâche, n'est pas très rassurant.

Je retrouvai Émile, accompagné de deux de ses élèves. Longtemps, nous marchâmes en silence dans la campagne. Il avait plu, le sol était boueux, et je regardais avec pitié les deux garnements, dont les pieds étaient chaussés de mauvaises savates.

Nous nous arrêtâmes au pied d'un long mur de caillasses. Roger — le plus jeune des deux élèves — grimpa sur un arbre pour repérer les lieux.

— La basse-cour est près du garde, dit-il, après être revenu sur le sol.

— Me fous de la basse-cour, si les bêtes sont à l'herbe, fit Émile. Et la bâtisse ?

— Fenêtres ouvertes.

— Bien.

Les deux jeunes vauriens sautèrent le mur. Nous restâmes au bord de la route, moi le cœur battant, Émile très flegmatique.

— Les gosses, me dit-il, c'est mince, et dans l'herbe on ne les voit pas. Pour éviter les indiscrets, ils prennent des précautions. Je leur apprend à sauter sur une oie ou un canard sans leur laisser le temps de gémir. Ce ne sont pas les ficelles qui me manquent. Un jour, si vous le voulez, nous irons à la pêche au linge.

— La pêche au linge ?

— Oui. Tout fait de l'argent. Pendant la belle saison, les blanchisseuses étalent le linge du château dans la propriété. Mes « mômes » piquent un hameçon dans le linge qui sèche, puis s'éloignent le fil en main. De loin, ils tirent, on a l'impression que c'est le vent, mais, quand la blanchisseuse revient il n'y a plus rien sur la corde.

... A ce moment nous vîmes réapparaître Roger en haut du mur.

— Envoie, fit l'homme au ciré.

Il reçut entre les bras un paquet : une petite boîte dont nous fîmes sauter la serrure. Elle contenait une bague, un chaquet et quelques lettres.

— Ah ! l'amour, fit Émile en riant.

Il continua joyeusement à me renseigner.

— Les maladroits sont ceux qui font sauter les serrures ou qui pillent une maison. Une oie ici, une chèvre là ; dans les appartements, un objet ou deux chaque fois et ça suffit. Ni vu, ni connu. Mes « mômes » entrent par les combles en sautant dans les arbres, c'est moins dangereux que par les portes. Ce qui se passe après nos visites ne nous regarde plus. D'ailleurs si les maîtres ne sont pas là, qui peut penser aux cambrieurs ?

Deux canards, deux poulets et un lapin tombèrent à nos pieds. Émile sortit une toile de la poche de son ciré et fit un paquet.

J'imaginai qu'en effet la disparition d'un ou deux objets dans un château n'est pas immédiatement perceptible. Peut-être les domestiques sont-ils accusés par la suite des larcins commis par la mauvaise troupe d'Émile ? L'homme au ciré n'en a cure.

— Je connais mon métier, dit-il. Faut ce qu'il faut.

— Et vous n'avez jamais eu d'ennuis ?

— Personnellement, non.

— Pour la vente.

— La volaille, c'est facile. J'ai le droit d'être éleveur, n'est-ce pas ? Quant au reste, les brocanteurs me font confiance. Je passe pour eux ramasseur d'occasion, un marchands d'habits. A part mes mômes, personne n'est dans ma combine.

— Et vos élèves ne se font jamais prendre ?

— Rarement. Je surveille de loin. S'il arrive du grabuge ; je file. Ainsi, tenez une fois.

L'homme au ciré, toujours bavard, me conta le drame suivant.

..

Il avait à l'époque un jeune esclave qu'il appelait Face d'ange. C'était un gar-

nement aux traits de fille, orphelin de mère, qui avait fui un père ivrogne.

— Quelle souplesse il avait, soupire Émile quand il parle de lui :

« Face d'ange excellait à grimper aux arbres, à sauter les branches, à escalader les barres d'appuis ou à glisser entre les herbes comme un reptile. Une bonne recrue, en somme.

Il travaillait depuis un an pour Émile et il n'y avait jamais eu d'incident.

Un après-midi d'hiver, il y avait encore de la neige sur les routes, l'homme au ciré attendait aux environs d'un château que Face d'ange revint d'expédition.

On était près de la Noël, Émile savait que pendant la semaine il vendrait dans les tramways de banlieue ou ailleurs autant de volailles qu'il en pourrait trouver.

La petite troupe, cinq jeunes gens, opérant chaque jour, Face d'ange réalisait des prouesses.

Fut-il ce jour-là imprudent ? L'homme au ciré le vit apparaître au-dessus de la clôture, plus pâle que d'ordinaire ; l'enfant fit un saut dans la neige, puis tomba sur les genoux.

— Je suis blessé, bégaya-t-il.

Face d'ange s'était risqué à l'intérieur du château, à un kilomètre de là. Émile n'avait pu entendre la détonation.

— Où ça ? fit Émile.

— A la jambe.

L'homme au ciré fit la grimace.

— J'aime pas les histoires, grommela-t-il.

Attends...

— Emmène-moi, Émile, ne me laisse pas là, supplia Face d'ange, qui ne voulait pas être abandonné.

... En me racontant cette histoire, l'homme au ciré ne paraissait guère ému. Posément il me dit :

— L'emmener ? Est-ce que je le pouvais ? Autant me livrer tout de suite aux gendarmes.

— Vous l'avez laissé ?

— Évidemment. Je ne suis pas fou.

— Et qu'est-il devenu ?

— Ma foi !... Je n'en ai plus jamais entendu parler. Il saignait comme un bœuf, l'animal. Il a dû crever sur place, dans la nuit.

JEAN CORNY.

Ennemi naturel

LE président du tribunal de la petite ville hongroise de Varde vient de rendre un jugement qui a singulièrement ému les amis de la race féline.

Un chien de cette petite localité ayant poursuivi et étranglé un chat, le propriétaire de la victime réclama au propriétaire du meurtrier une somme de vingt-cinq couronnes, comme dommages-intérêts.

L'affaire fut portée devant le tribunal et le président rendit un jugement déboutant le plaignant :

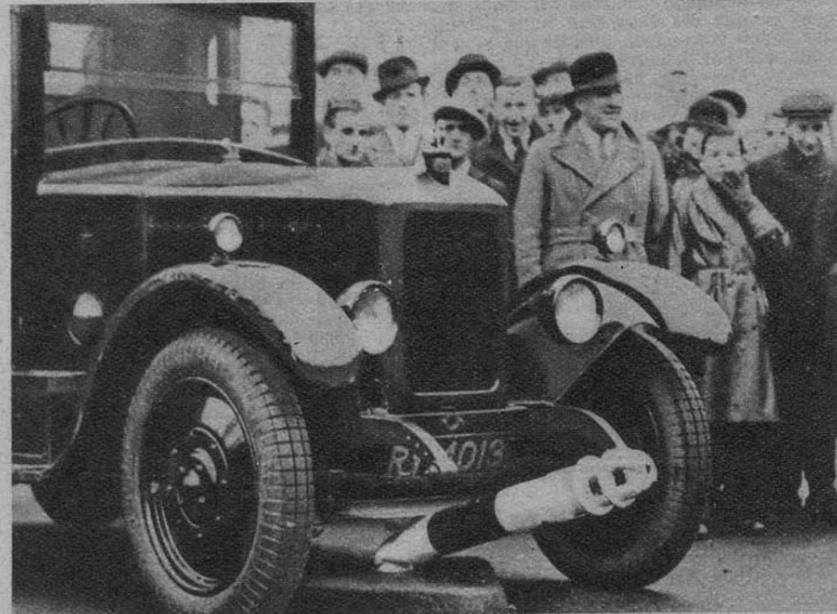
« Attendu que le propriétaire du meurtrier ne pouvait être rendu responsable, le chien étant l'ennemi naturel du chat... »

Voilà un considérant qui pourrait mener loin dans certains procès...

Il plie mais ne rompt pas

Mieux que le roseau de la fable, ce signal peut braver les tempêtes, en l'espèce le choc des autos et des camions. C'est à Leicester qu'il vient d'être expérimenté. Il est constitué d'une matière aussi flexible que le caoutchouc, mais plus durable, et porte à son extrémité un fanal lumineux qui lui permet d'être aperçu, de loin, la nuit, par les conducteurs de voiture.

A Paris, on avait déjà essayé d'utiliser ce genre de borne dans les carrefours encombrés, mais on n'avait pas encore eu l'idée de lui adjoindre une ampoule électrique. (Nyl.)





Dumollard, suivant son habitude, s'arrête dans une vigne, pour se laisser dépasser par sa victime. (D'après une gravure ancienne.)

DUMOLLARD

L'ASSASSIN DES BONNES

tures et enfin arrive, meurtrie, ensanglantée, au seuil d'une maison vers laquelle une faible lumière l'a attirée. Elle se trouve à l'entrée du village de Balan, chez le cultivateur Joly, qui dételle son cheval. Marie a un poignet foulé, diverses contusions, des déchirures au visage :

— Sauvez-moi ! dit-elle... Attaquée !... là-bas !... On me suit !...

M. Joly réconforte la pauvre femme et questionne. Le garçon d'écurie court chez le garde champêtre Demichaille qui conduit immédiatement Marie à la gendarmerie de Montluel ; il est minuit.

À l'aube, des recherches sont faites pour retrouver la malle ; elles sont infructueuses.

Une instruction est ouverte. La nouvelle de ces faits se répand dans le pays ; elle y cause une anxiété profonde.

formellement reconnu par elle pour l'homme qui, après l'avoir accosté à Lyon, l'avait entraînée jusqu'au lieu du guet-apens.

Dénégations impassibles de Dumollard ; dénégations qui se renouvelleront, sans le moindre trouble, en réponse aux dépositions de plusieurs témoins qui, dans la journée du 26 mai, à Lyon, ont vu l'accusé en compagnie de la femme qu'il avait choisie pour victime. En niant sa culpabilité dans la tentative d'assassinat dirigée contre Marie Pichon, l'accusé était moins préoccupé de cet acte isolé que des effroyables découvertes auxquelles la preuve de ce fait allait conduire la justice.

La femme Dumollard, de moins en moins rassurée, se hâta de faire disparaître certains objets particulièrement suspects, lorsque de nouvelles perquisitions eurent



Marie Pichon a réussi à rejeter la corde à nœud coulant que Dumollard lui a lancée. (D'après une gravure ancienne.)

26 mai 1861, 2 heures après-midi : un individu traverse lentement le pont de la Guillotière, à Lyon ; il est vêtu d'une longue blouse bleue et d'un grand chapeau noir, à haute calotte et à larges bords ; sa tournure est celle d'un campagnard très ordinaire.

Une jeune femme s'engage, assez lestement, sur le pont. L'individu l'accoste timidement et lui demande si elle ne pourrait pas lui indiquer un bureau de placement, car il a mission d'engager une domestique. La jeune femme indique l'adresse de deux bureaux et croit devoir ajouter qu'elle s'y rend elle-même.

— Vous voulez peut-être vous placer ? dit l'homme à la blouse bleue.

Une réponse affirmative provoque alors un long dialogue.

L'homme explique que la servante recherchée par lui est destinée à un château où il est lui-même jardinier, près de Montluel. Questionné sur les maîtres, sur les gages, etc., il dit que la châtelaine est bien un peu bigote, qu'il faut faire maigre le vendredi et le samedi, mais qu'elle n'est point désagréable ; il s'étend sur la composition de la famille ; quant aux gages, ils sont de 250 francs par an, et il y a souvent des étrennes de visiteurs, etc.

Ces détails intéressent la jeune femme ; elle se nomme : Marie Pichon, veuve Bertin, vingt-sept ans, Savoyarde, a des frères, ouvriers à Lyon, sa malle est dans l'atelier de l'un d'eux, etc...

— Vous serez certainement agréée, dit l'homme, mais il faut partir immédiatement.

Quelques heures après, accompagnée de son guide et munie de sa malle, elle est à l'embarcadere du chemin de fer de Genève. On part pour Montluel, où on arrive à la nuit.

L'individu charge la malle sur ses épaules et invite Marie Pichon à le suivre :

— Prenons des chemins de traverse, dit-il, nous arriverons plus vite au château.

Après avoir suivi assez longtemps des chemins creux et couverts, traversé plusieurs terres cultivées, l'homme s'arrête au milieu d'un champ de colza.

— Cette malle est bien lourde, dit-il, je ne peux la porter plus loin ; nous allons la laisser ici, dans un fossé, et, demain, une voiture du château viendra la prendre. Puis il reprend sa marche, essayant de rassurer Marie Pichon à qui l'abandon de sa malle inspire des inquiétudes.

Après avoir franchi, sous un pont tubulaire, la voie ferrée dont ils s'étaient d'abord éloignés, les deux voyageurs gravissent ensemble une colline déserte. La lune éclaire un peu le paysage ; point de château ni dans les environs immédiats, ni à l'horizon. Marie Pichon est de plus en plus anxieuse. A plusieurs reprises, elle voit son conducteur se baisser pour ramasser des pierres ; puis, elle l'aperçoit cherchant à arracher un pieu planté dans une vigne ; enfin, il paraît manœuvrer quelque chose sous sa large blouse. Marie est au comble de l'effroi :

— Je vois que vous m'avez trompée, dit-elle, je n'irai pas plus loin.

L'homme se retourne brusquement, et lui lance au-dessus de la tête une corde à nœud coulant qu'il tenait cachée sous sa blouse. Marie abandonne les objets qu'elle avait entre ses mains (carton, panier et parapluie) et, instinctivement, lève les bras ; elle repousse violemment la corde, qui glisse à ses pieds, après lui avoir simplement arraché son bonnet.

Cette résistance inattendue et les cris de la jeune femme troublent le scélérat. Marie ramasse son bonnet et fuit à travers la campagne. Son agresseur la suit d'abord, mais perd vite sa trace. Marie Pichon, éperdue, court au hasard, dans les ténèbres, tombe dans un bourbier, escalade des clô-



Martin Dumollard. (D'après une gravure ancienne.)

On se rappelle que, depuis plusieurs années, bon nombre d'attentats de même nature, dont les victimes sont toutes des filles à gages, ont été commis dans la région ; toujours mêmes procédés ; toujours même signalement de l'agresseur.

Les paysans ouvrent aussi, de leur côté, une... instruction. Ils passent en revue les quelques mauvais sujets du pays. Leur attention se porte tout particulièrement sur un individu, habitant le petit hameau de Mollard, connu sous le seul nom de Raymond, mais dont le nom exact est Martin Dumollard. Cet individu, marié, est à peine connu au village voisin, à Dagneux ; on ne le voit, ni au cabaret, ni au marché ; il sort surtout la nuit. De quoi vit-il ? Il a l'allure d'un paresseux ; va-t-il à Lyon faire l'homme de peine ? Fait-il la contrebande ?

Le garde champêtre de Dagneux décide de faire une petite enquête. Il va au hameau de Mollard et s'entretient avec un voisin ; la femme Dumollard, que cette conversation paraît gêner, s'approche et prête l'oreille ; le garde, prudent, coupe court par cette injonction ingénieuse :

— Alors, c'est bien entendu, vous irez payer vos impositions !

La visite du garde champêtre n'a pas été inutile. La gêne de la femme Dumollard a retenu particulièrement son attention. Les langues des autres voisins se délient ; on signale avec défiance le mystère et le silence qui régnent habituellement autour de l'habitation ; la mauvaise renommée du ménage qui y réside depuis plusieurs années ; l'humeur constamment sombre et dissimulée de la femme ; les courses nocturnes et inexplicables du mari, et, enfin, sa ressemblance frappante avec le signalement du malfaiteur vainement cherché depuis si longtemps.

Guidé par ces premiers indices, le juge de paix de Montluel n'hésite pas à pénétrer chez Dumollard, — qui a déjà subi deux condamnations pour vol, — et à lui demander compte de l'emploi de son temps pendant la journée et la nuit du 26 mai précédent.

L'attitude embarrassée de l'homme et de la femme, leurs réponses évasives et contradictoires ; la découverte dans leur domicile d'une certaine quantité d'objets suspects, d'une multitude d'effets de femme, dépareillés, et notamment d'objets reconnus comme ayant appartenu à une nommée Marie Baday, qui fut victime, le 28 février 1855, d'un assassinat resté impuni, conduisirent à l'arrestation immédiate de l'époux Dumollard qui fut, sur-le-champ, transféré à Trévoux (3 juin 1861).

Dès son arrivée à la maison d'arrêt, il est confronté avec Marie Pichon, et



La femme de Dumollard, complice de son mari. (D'après une gravure ancienne.)

lieu chez elle ; on trouvait bien une quantité de choses à usage de femme, notamment une quantité de jarretières qui, par leurs formes, leurs couleurs, leurs dimensions, paraissaient avoir été arrachées à une dizaine de personnes différentes, mais toujours rien ayant appartenu à Marie Pichon, dont la malle restait introuvable.

Interpellée, la mégère répondit que ces objets provenaient d'achats faits par son mari à des dates qu'il lui était impossible de préciser ; quant à l'affaire du 26 mai, elle l'ignorait complètement. Enfin ! on découvrit, au milieu d'un tas de fagots, un coupon de cretonne, formellement reconnu par Marie Pichon. Le 9 juin, la femme Dumollard était, à son tour, arrêtée.

Disons tout de suite que les saisies opérées au domicile des accusés, firent découvrir 555 objets reconnus et 500 objets non reconnus ; on y voyait : 38 bonnets, 10 corsets, 71 mouchoirs, des cols, des fichus et des coupons de dentelle « que l'on gardait pour ne rien faire perdre aux victimes ! »

L'instruction suit son cours.

Et alors on découvre que la liste des victimes de Dumollard est effroyablement longue. L'année 1855, par exemple, se présente avec six attentats ; aussi, l'acte d'accusation dira : « L'énumération donnée est loin d'être complète, les poursuites dirigées contre Dumollard, tout en mettant fin à une suite de forfaits sans précédent, n'ont pu les dévoiler tous aux regards de la justice. »

Il fallut cependant la périlleuse aventure dont Marie Pichon fut la victime pour entreprendre de sérieuses recherches, et débarrasser le pays du cauchemar qui l'oppressait depuis plus de six ans.

La tournure que prenait cette affaire délivra la femme Dumollard de la crainte de voir son mari sortir de prison — charmant ménage ! — elle n'hésita plus à entrer dans la voie des aveux. Elle déclara aux magistrats, qu'au moment où tout le pays s'inquiétait de la tentative dirigée contre Marie Pichon, son mari et elle étaient allés, à deux kilomètres de leur domicile, brûler les effets de la jeune femme. Dumollard, conduit sur le terrain indiqué, assista aux fouilles avec son calme habituel, mais son attitude se modifia quand le juge fit paraître la femme Dumollard, jusqu'alors gardée dans un taillis voisin.

— C'est bien toi, dit-elle à son homme, qui as apporté le sac et c'est toi qui l'as fait brûler !

— Ce qu'elle dit là ne peut m'atteindre, répondit froidement Dumollard.

Ce premier aveu de la femme Dumollard ne tarda pas à être suivi d'un autre, bien plus grave.

Une montre avait été saisie en la possession de Dumollard. Pressée de questions à ce sujet, la femme déclara qu'à une époque remontant à trois ou quatre années, elle avait interrogé son mari sur la provenance de cette montre et de vêtements ensanglantés qu'il lui avait donnés à laver.

— Je viens de tuer une fille, avait-il répondu, je vais aller l'enterrer.

Et, s'étant muni d'une pioche, il était parti au bois de Mont-Main.

Interrogé là-dessus, il nia tout.

Le parquet se transporta sur les lieux indiqués. Des tranchées soigneusement ouvertes conduisirent à la découverte d'un squelette humain. Mise en présence de ces débris, la femme Dumollard montra une vive émotion et quelques larmes coulèrent.

Quant à Dumollard, son impassibilité frappa de stupeur. Lorsque sa femme l'apostropha :

— Mais, avoue-donc devant ces messieurs, ce que tu m'as dit ?

Il se contenta de répondre :

— Je ne t'ai rien dit.

Sa femme insistant, il ajouta :

— Et une supposition que je t'aurais dit cela ?...

Invité par le magistrat à expliquer sa pensée, il répliqua, avec le plus grand calme :

— En admettant que je lui eusse dit que je venais de tuer une fille, ça ne prouverait pas que ce fût vrai.

Parmi les nombreux objets trouvés chez Dumollard, un petit portefeuille vert attira l'attention ; il contenait un bulletin d'acte de naissance au nom de Marie-Eulalie Bussod. Qu'était devenue cette fille emmenée, vers la fin février 1861, par un individu qui lui avait promis une place de domestique à la campagne ? Des amis convoqués reconnurent, parmi les effets saisis chez Dumollard, la robe, le fermail du collier, le bonnet, le col d'Eulalie Bussod.

Ici, la femme Dumollard vint encore en aide aux magistrats ; son mari, pressé de questions, lui avait fait la même réponse que pour l'affaire du bois Mont-Main. Il fallait retrouver ce cadavre. Opération difficile, dans un bois d'une étendue de 25 à 30 hectares. Deux journées furent passées en fouilles inutiles ; Dumollard ne faisait que des réponses évasives ; pressé de nouvelles questions, il déclara enfin être prêt à conduire sur les lieux. Quelques instants après, les magistrats retournaient au bois, et, à trois mètres d'un sentier, ils aperçurent une grande quantité de mouches qui voltigeaient et paraissaient sortir des fissures du sol. Un fossé circulaire fut ouvert et, à une profondeur de 25 centimètres, on trouva un cadavre de femme. C'était celui d'Eulalie Bussod, et, détail troublant, la main droite, crispée, retenait encore une petite poignée de terre.

Adjuré d'abandonner enfin un système de dénégation que cette découverte réduisait à néant, Dumollard fit alors une longue déclaration, par laquelle il essaya de démontrer qu'il n'avait été que le pourvoyeur de deux individus — les hommes barbues — comme il les appelle, dont il avait fait la connaissance, à Lyon, en 1853. Système bizarre de défense, qui ne produisit aucune impression ; mais ces aveux faisaient entrevoir à la justice une longue série de crimes restés impunis.

Le 17 décembre 1861, arrêté conforme de la Chambre des mises en accusation et renvoi des mariés Dumollard devant la Cour d'assises de l'Ain.

M^e Lardière défend Dumollard.

M^e de Villeneuve défend la femme Anne-Marie Martinet, épouse Dumollard.

C'est dans l'audience du 20 janvier 1862 que l'acte d'accusation est lu :

Soixante-dix témoins sont assignés, à la requête du Ministère public.

(Suite page 14.) FUR-HAY.

La Vérité viendra-t-elle de Dijon ?

DIJON

(De notre envoyé spécial.)

Trois interviews. Trois interviews concernant « le mystère de la Combe-aux-Fées ». Si les nécessités de l'enquête ne nous avaient appelé jusqu'en la capitale de la Bourgogne, nous serions presque confus d'avoir, une fois de plus, à évoquer de nouveau la fin tragique du conseiller Prince ancien substitut de la section financière du Parquet.

Seulement, une raison nous justifie : *Police-Magazine*, fidèle à sa ligne de conduite, veut donner à ses lecteurs la primeur de différentes informations qui, basées sur des témoignages sérieux et indiscutables, peut donner prochainement à l'instruction une tournure nouvelle.

Sans vouloir faire aucune déduction, sans essayer d'établir « l'hypothèse plausible » ou tout au moins plus logique que celles livrées au public jusqu'à présent, nous allons, en procédant par ordre, donner les trois interviews dont nous parlons plus haut.

A nos lecteurs de conclure. Ou à ceux, plutôt, qui sont chargés de découvrir la vérité !

La personnalité dijonnaise que j'interrogeai — mettons que cet aimable informateur ait quelquefois l'occasion de se rendre au palais de Justice — me fit la confidence suivante :

— Mon avis, je vais vous le donner. Et sans y mettre la moindre pointe d'exagération. A Dijon, nous sommes logiques ; l'imagination n'a point droit de cité. François Rude, comme Bossuet et le grand Carnot, était un réalisateur, sans plus ! Charles le Téméraire lui-même n'était pas le fantasiste que Dupuy-Mezel a décrit.

« Donc, cette vérité personnelle formulée, nous y voilà : au début de l'enquête, on a eu le tort de ne pas plus se soucier de la vie personnelle de la victime.

« Oh ! ceci sans aucune intention d'insinuer que le malheureux avait quelque chose à se reprocher ! Cependant, lorsque la justice veut savoir, elle ne doit reculer devant rien ; pas même devant le mur de la vie privée. S'il le faut, dans l'intérêt général, franchissons-le !

« Certains magistrats dijonnais ignorent-ils que leur collègue parisien n'avait pas toujours été, dans certaine correspondance, traité avec la déférence que méritait, outre sa qualité, sa légendaire réputation de sévère intégrité ?

« Ne connaissait-on pas, ici, les termes mêmes de plusieurs lettres dont l'enquête aurait eu à s'inquiéter ?

« Faut-il citer quelques phrases ?

« En voici deux :

« M. V... me talonne pour obtenir des procès-verbaux de comité de direction. Bien entendu, ces comités de direction n'ont pas eu lieu. Mais Prince les lui réclame pour mercredi.

« L'autre : « Prince attendra ! Vous n'aurez qu'à lui dire que tous les documents sont entre mes mains. Mes relations avec lui sont assez cordiales pour qu'il ne fasse aucune difficulté. Cela ne signifie rien, direz-vous ? Bien entendu. Il n'en est pas moins vrai que les signataires de ces missives n'ont pas été entendus. Cacherait-on volontairement certains faits troublants ?

« Puisque l'on veut savoir, il ne faut reculer devant rien, n'est-ce pas ?

Comment n'aurais-je pas été de l'avis de mon interlocuteur ? J'acquiesçai immédiatement et c'est alors qu'il eut l'air, pour la première fois, de me donner raison...

..

Ce ne fut pas une indiscretion recueillie par hasard.

Non plus la manière de se venger — quelque peu en marge des règles du milieu — du joueur victime d'un « neuf de campagne » bien placé.

Ceci seulement qui explique tout. Ceci en préambule.



Marcel Ceccaldi, avocat du baron de Lussatz. (H. M.)

— J'ai « été donné ». Petite affaire. De la coco où il y avait, dans l'intérêt des clients, beaucoup plus de bicarbonate que de neige. Vous comprenez ? Mais le donneur, je l'ai identifié. Quant à moi, je m'appelle...

C'était le premier qui donnait son nom, le premier depuis le début de nos recherches personnelles, et il le donnait comme ça sans avoir l'air de comprendre la gravité de son cas.

« Quelqu'un, pourtant, que ce client-là ! Deux meurtres : un non-lieu et un séjour abrégé, il y a quelques années, par une clémentine mesure ministérielle.

« Quelqu'un donc... Qui nous disait ce qu'il savait parce qu'il ne pardonnait pas à son « donneur ».

Après nous avoir cependant fait remarquer que la publication de son nom équivalait pour nous à un réel danger.

— Sauf, disait-il, si vous expliquez tout cela à M. Chéron, alors je marche...

Au fait, il commençait ainsi ses explications :

— Je vais vous parler de « Lui ». Et nous restâmes stupéfait parce qu'il venait de prononcer le nom de celui que nous soupçonnions depuis des journées déjà, celui que nous retrouvions à chaque « recoupement de notre enquête ».

Cet homme, nous aussi, nous le surnomons « Lui ».

« Lui », disait notre indicateur, je l'ai connu en 1919. Il vendait des « coqs », vous saisissez. Non ? Des louis, quoi, des louis en or. Après, ce fut la « fourgue » ; tous les montes en l'air étaient ses clients. De la bijouterie, surtout, c'était le mieux.

« Les bijoux d'ailleurs, il finit par tellement s'y intéresser qu'il s'établit à son propre compte dans le X^e arrondissement. Naturellement ses anciennes relations restaient en rapport avec lui. On « cassait » les « bijoux ». On les fondait pour en refaire d'autres ; parce que c'étaient des bijoux volés, hein. Quand la marchandise était

dangereuse à détenir — parce que signalée — on allait rue des Panoyaux.

« Après ce fut la boutique du quartier de l'Étoile ; c'est à cette époque qu'il fit la connaissance de Stavisky et d'Hayotte. D'autres encores, du monde des cercles...

« Parce que, ce coin là, il le connaissait mieux que personne. La preuve, c'est qu'un peu plus tard il travaillait avec Tribout.

« Lui », un bandit comme moi. Mais c'est un poltron. Seulement, il a en mains des hommes, des hommes capables de tout ; même de tuer ! De tuer Prince, par exemple pour servir les intérêts du patron.

« Lui, on aurait dû le chamberer tant que ça peut et lui demander ce qu'il pensait de l'affaire de Dijon. En l'interrogeant, en le mettant au pied du mur, il aurait fini par se dégonfler.

« Et c'est encore temps peut-être ! Surtout que ses amis Guiboud-Ribaud et Romagnino ne sont plus là pour le conseiller. A mon avis, il faut chercher de ce côté, c'est tout ce que je peux dire à ce sujet.

Le « donné » se tut quelques instants, puis comme s'il avait compris que ce n'était pas suffisant il ajouta penché vers nous :

— Vous avez confiance en moi, n'est-ce pas ?

Comment n'aurions-nous pas eu confiance en lui qui nous avait auparavant donné de si utiles précisions ?

Comment n'aurions-nous pas eu confiance puisque nous retombions sur le même personnage ?

Ce personnage qu'on appelait, dans le milieu, « le beau Fernand » et qui était l'amant d'une demoiselle C... dont la police eut à s'occuper...

..

Le troisième personnage qui nous entretint de l'affaire était un vieil habitant de Talant.

Talant, ce village d'où partent plusieurs chemins de carrière aboutissant à la Combe-aux-Fées, où est située la clinique de la Providence et où venait parfois, au cours de ses vacances, le conseiller Prince.

Or donc ce vieil homme qui, sans doute, avait eu, dans sa jeunesse de sombres idées, nous tint un langage bizarre :

— Si j'avais un jour l'idée de me suicider et si je tenais absolument à me coucher sur la voie ferrée pour des raisons qui ne regarderaient personne, je prendrais



Le baron de Lussatz sur le quai de la gare de Lyon, se dirigeant vers le wagon qui va le conduire à Dijon. (Nyl.)

les routes les plus détournées, routes de Bellevue ou des Marmuzots, et je me rapprocherais autant que possible de la ligne du chemin de fer. Je n'irais pas vers le premier point de contact avec la voie d'acier parce que là, il y a une maison et des habitants ! Je contournerais cette première combe et, par le chemin naturel qu'empruntent l'éte tant de promeneurs, je me rendrais vers la Combe-aux-Fées.

« Personne. La nuit qui tombe. Le silence...

« Y a-t-il lieu et moment plus propices ?

« Mais, ajouta le vieil homme de Talant en nous bousculant quelque peu de son coude encore robuste, moi je n'ai pas l'intention de me suicider !

« Je ne l'aurai même jamais !

Et, sur ce, il vida d'un trait son verre de vin gris d'Arbois.

GÉO GUASCO.

Au-dessous : M^e Ceccaldi (à droite), défenseur des inculpés, et M^e Jistucei, du barreau de Paris, devant le pont de la Combe-aux-Fées, lieu de l'assassinat. (K.)



M^e René Bondoux (à gauche) et M. Rabut, juge d'instruction, sortant du Palais de Justice de Dijon. (Nyl.)



Les Aventuriers de la Côte d'Azur

NICE

(De notre envoyé spécial.)

L'INSPECTEUR Bony se fait fort de prouver d'ici une quinzaine, la culpabilité du trio Venture, le Lydro, le Baron. Pour l'instant, la participation des prisonniers de Dijon au guet-apens de la Combe-aux-Fées est loin d'apparaître. L'avenir seul nous apprendra si, parmi les trop nombreux alibis évoqués par ces messieurs et leurs amis, il en est d'irréfutables.

Et la possibilité d'une libération prochaine n'est pas peu faite pour créer une atmosphère étonnante : de Marseille à Menton, jamais ces mauvais garçons n'ont compté tant de défenseurs. Leurs adversaires mêmes, avec un art de la diplomatie qui explique la jovialité et la bonhomie du tempérament méridional, s'évertuent à ne point accabler un Carbone ou un de Lussatz : on a peur des lions comme on dit ici.

Jusqu'à présent d'ailleurs on a assez mal situé ces gaillards. Qui sont-ils exactement ? Quels sont leurs rayons d'action ? De quelle manière précise exercent-ils leur activité ? Autant de points restés dans une demi-obscurité. On les a traités sans plus, de gangsters, d'hommes à tout faire et d'agents électoraux. Ils sont plus ou moins que cela. Enfin, à tort peut-être, on a fait de Marseille le fief de Carbone, et de Menton celui de Lussatz.

Mais c'est mal les connaître que de les imaginer se contentant de royaumes aussi limités. Ils régnaient à leur façon sur des terres plus vastes, ils régnaient tout simplement de la pointe de Garavan au pont de la Joliette.

Sous le soleil du Midi.

Il est impossible de supporter certains de leurs exploits sans auparavant entreprendre une manière de petit cours de psychologie méditerranéenne.

Eux-mêmes auraient montré, certes, parfois, moins d'audace s'il leur avait fallu opérer sous les ciels gris du Nord.

Ici, il y a de la complaisance, comme il y a de la douceur dans l'air. A la critique se mêla la plaisanterie et certaines coutumes de ces « messieurs » qui cadrent mal avec la moralité tout court prennent presque, par l'effet de l'habitude, force de loi. On oublie de se plaindre... On accepte sans maugréer l'intervention, parfois dictatoriale, de ces mauvais garçons dans telle ou telle branche de l'activité publique. Qu'ils ne se gênent point de profiter d'une telle complicité morale, il est facile de l'admettre.

Et, à la stupéfaction montrée par un étranger au récit d'un des coups montés par la bande, répond le plus souvent un sourire bon enfant qu'il est aisé d'interpréter.

— Cela vous étonne ! Vous êtes bien jeune. Il s'en passe bien d'autres. « Cela n'empêche pas que la vie soit bien douce sous notre soleil du Midi !

Le Caïd.

Carbone est mieux qu'un chef, on l'appelle dans bien des bars le Caïd. Cela fait sérieux et impose le respect ; sa renommée ne date pas d'hier.

Par inexpérience, on serait tenté de lui attribuer mille méfaits, comme déjà on a tenté de mettre sur le compte du trio certains drames restés impunis. Mais la réussite de Venture, depuis longtemps déjà, est un gage de demi-prudence. Il a trop de tours dans son sac, il a cent combinaisons pour se procurer de l'argent et ne cherche point les aventures trop risquées. Comme chef peut-être sait-il mieux que quiconque la vérité sur les mauvais coups exécutés sur la côte. Mais, comme dans toute société organisée, il existe de Marseille à Menton toute une hiérarchie et on laisse aux petits, aux jeunes, à ceux qui n'ont su percer, la responsabilité des entreprises hasardeuses.

Ils se connaissent tous, se haïssent ou s'entraident. On ne peut parler des uns, sans parler des autres, évoquer un exploit c'est évoquer la grande famille des aventuriers de la côte.

A Marseille.

L'époque des élections est la plus belle. Durant des mois, l'argent coule à flot. Il vient de partout à la fois et comme il est plaisant de savoir organiser le ballottage au premier tour pour que les candidatures entament leurs bourses deux fois plutôt qu'une !

Mais les chambres ne se renouvellent que tous les quatre ans et l'argent trop aisément gagné file d'entre les doigts.

Il faut bientôt trouver d'autres subsides. Un Venture s'occupera de sports, aura des intérêts dans des stades et ce n'est rien révéler que de rappeler l'intervention décisive de la bande au cours d'un match de boxe.

Un beau match qui avait fait affluer vers le parc Borelly des milliers et milliers de Marseillais.

Déjà ce sont des chevaliers de moindre

vergure qui s'occupent directement du trafic des stupéfiants et considérons comme monnaie courante le coup classique de l'amende prélevée sur de petits commerçants ou sur des patrons de bar.

« Nous sommes de la police, disent-ils en faisant irruption dans l'établissement, vous n'êtes pas en règle pour votre appareil automatique à sous. Vous allez avoir 9 000 francs à verser. Mais on peut s'arranger à 5 000. Payez tout de suite et ne dites rien ».

Les malheureux s'exécutent ; nous connaissons ainsi une certaine machine à sous qui sert de la sorte plus de vingt fois. Après chaque prélèvement, des acolytes venaient l'emporter de vive force et la remplaçaient chez d'autres débitants à qui arrivait la même mésaventure.

A Toulon.

Premier point d'arrêt vers Nice, la bande avait garde de ne point délaisser un terrain aussi propice aux affaires. Ici déjà apparaît une organisation méthodique. Il y a des intelligences sur place et elles font appel au concours de Marseille lorsque l'occasion se présente. On n'a pas oublié dans le port de

que leur patron ne pouvait vérifier. Ils furent ainsi chargés de maintes petites commissions qui n'offraient aucun risque et qui n'étaient que pur bénéfice.

Quelques incendies.

Le feu fait de temps à autres des ravages. Une fois, un bel hôtel voit un ou deux étages réduits en cendres, une autre fois une villa ou un entrepôt disparaissent dans le crépitements des flammes.

Rien de plus naturel en apparence que ces sinistres. Mais, parfois, une parole à double sens, une conversation entendue dans l'ombre d'un bar laissent entrevoir une vérité qui n'est point faite pour la lumière du grand jour.

On s'aperçoit alors que tel incendie est arrivé juste à point pour sauver grâce à une assurance une situation bien compromise. On s'aperçoit alors en cherchant un peu au fond des choses que par exemple le propriétaire de l'immeuble était au mieux avec certains membres de la bande et que justement à cette époque le gardien de nuit se trouvait être un des affiliés.

Il y a beaucoup à apprendre ainsi lorsqu'on se fait sur la côte des amis qui



A gauche : le baron de Lussatz. A droite : Venture, dit Carbone. (K.)

guerre l'arrivée en 1932 de deux cars venant de la Cannebière remplis de solides gaillards bien décidés à soutenir un candidat contre un autre, bien qu'ils ne fussent pas électeurs dans la circonscription. On est encore moins près d'oublier l'incursion de quelques hommes de la bande un jour de délibération du conseil municipal ; il s'agissait, paraît-il, de prendre de grandes décisions au sujet de la démolition des remparts. Ce petit déplacement aurait, dit-on, rapporté 50 000 francs à ceux qui, par leur brusque présence, surent si bien défendre certains intérêts toulonnais.

A Nice, à Menton.

Il n'est que de se rapporter aux alibis de Venture et de Spirito pour se souvenir qu'ils venaient à Nice et à Menton assez fréquemment. La liaison était constante entre eux et de Lussatz. Il y avait des décisions communes à prendre. Répétons-le, ils n'étaient vraisemblablement pas les instigateurs des méfaits qui, de la Côte des Maures aux Rochers Rouges de la frontière italienne, défrayent assez régulièrement la chronique, mais il leur était nécessaire de se tenir au courant au jour le jour du moindre agissement. Et l'on raconte de bien sombres histoires qui toutes par leur mystère font frissonner les amateurs d'émotions fortes. On raconte des histoires...

Les gardes du corps.

Il faut savoir se défendre dans la vie. Un important personnage, dont les intérêts sont investis dans un grand établissement de jeu de la côte, avait depuis longtemps à sa solde six costauds qui savaient à l'occasion rosser les importuns que leur maître leur désignait.

Mais, comme ils ne touchaient des primes qu'au cas de coups de main et que ceux-ci se faisaient trop rares à leur gré, ils provoquèrent indirectement des rapports fantaisistes

n'ont pas peur de parler ouvertement.

Et l'une des histoires les plus typiques n'est-elle pas celle de cet aventurier qui se croyait rangé des affaires. Après des années d'une vie assez symbolique cet homme était arrivé à tenir boutique sur rue ; or, les affaires allant mal, il mit tout simplement le feu à la baraque.

« Heureusement que les pompiers sont arrivés aussitôt après, avoua-t-il plus tard, car, pour être certain que la compagnie d'assurance ne contesterait pas l'incendie accidentel j'avais laissé ma pauvre mère dans la maison. On l'a sauvée juste à temps ! »

La mort de Faujan.

Les exploits des gangsters du soleil ne sont pas toujours aussi anodins. On chuchote surtout depuis quelques jours qu'ils ne reculent pas devant les solutions les plus radicales.

Des meurtres restés impunis semblent ne pas devoir être bien difficiles à élucider si l'on voulait en prendre la peine.

Il y a quatre mois, un certain Faujan fut proprement assassiné à Nice non loin d'une brasserie fréquentée par ces messieurs aux mœurs spéciales.

C'est un drame du milieu, conclut l'enquête. Et, lorsqu'une enquête conclut de la sorte, il n'est pas difficile d'imaginer qu'elle n'aboutira jamais.

Drame du milieu ? Peut-être, mais à la réflexion ne constate-t-on pas que Faujan faisait partie d'une bande adverse, que Faujan menait une campagne contre certains établissements de la côte ! Et Faujan n'était-il pas surtout un indicateur ?

La mort de Perrin.

Une autre mort encore qui sur le moment fut classée et qui depuis quelques jours fait les frais de bien des conversations, celle de l'agent électoral Perrin.

Encore un malheureux qui disparut pour ne pas avoir compris qu'il fallait toujours être d'accord avec ces gens-là !

Rapt.

Ce premier petit exposé n'embrasse encore qu'une faible activité de la bande ; à l'incendie, au meurtre, il faut ajouter encore le rapt.

Il serait intéressant de demander des renseignements à cette jeune fille disparue avec son auto voici plus d'un mois.

En voilà encore une qui se trouvait en désaccord avec ces messieurs et, lorsqu'on la retrouva saine et sauve avec sa voiture à Marseille, quatre jours plus tard, elle portait quelques traces de horions et se contenta de dire :

— J'ai entrepris cette petite promenade de mon propre gré !

Il y a des aventures dont on n'aime pas trop se vanter.

Bombes.

Enfin, pour clore cette liste déjà trop tragique, dévoilons que les bandits parfois, pour imposer leur volonté, emploient purement et simplement des explosifs.

Une bombe bien placée et qui saute au moment voulu est évidemment un argument de poids.

Déjà on s'empresse d'évoquer une explosion qui saccagea voici deux ou trois étés un café de Juan-les-Pins, mais il y eut un autre attentat.

Ne se souvient-on pas d'un mort que l'on découvrit déniché sur la plage d'Eze quinze jours avant les élections dernières ? Ce malheureux ne portait-il pas tout simplement une bombe dans une barque, une bombe qui explosa trop tôt et qu'il comptait amener à Roquebrune pour mettre fin aux jours d'un candidat ? Il suffirait d'interroger assez longuement certain débardeur du port de Monaco.

Nous n'insisterons pas sur les menus occupations de ces messieurs qui se livrent à du commerce, défendus par des amitiés haut placées.

La traite des blanches, les paris aux courses, le trafic des drogues, autant de sources de revenus qui rapportent gros, mais qu'ils ne peuvent exploiter qu'autant qu'ils se font les exécuteurs d'intérêts puissants. Donnant, donnant...

Aussi comment espérer mettre un terme à ces agissements, si du haut en bas de l'échelle sociale, parmi les grands et les débrouillards, on peut rencontrer l'alliance la plus intime que l'on puisse souhaiter ?

A l'ombre des palaces.

Sous le soleil, face à la mer immensément bleue, auprès des fleurs et des jolies femmes, les étrangers évoluent et goûtent le repos de la Riviera, loin, en général, de se douter une seconde de la tourbe, de la plèbe qui grouille dans leur ombre.

Où vivent ces écumeurs de la côte ?

Comment les reconnaître ? A un certain maintien, à une certaine froideur dans le regard. On les rencontre partout. Un jour, impeccablement élégants, ils fréquentent en clients sérieux les plus beaux palaces ; et, le lendemain, moins snobs, ils hantent les bars et les petits restaurants des stations moins chics éparpillées le long de la côte.

Ils ont des repaires, des quartiers généraux, et nous savons des baraques de pêcheur, d'aspect inoffensif, dont on ne peut passer le seuil sans donner un mot de passe. De Menton à Marseille, ils sont chez eux chez tels et tels cabaretiers sans vergogne.

Chez Didi, chez cet ancien forçat, chez cet Allemand expulsé à qui quelques billets savamment distribués permettent de séjourner en France...

L'été, on peut voir ces messieurs, certains soirs, jouer gros jeu dans tous les casinos de la côte et tenir des bancs avec l'aisance de millionnaires.

Le six février.

Nous sommes loin de l'affaire Prince, et, avouons-le, jusqu'à présent on ne voit apparaître aucun lien réel entre la bande méditerranéenne et le mystère du kilomètre 311.

En trouvera-t-on jamais un ?

Il est plus facile, certes, de trouver une liaison avec certains événements douloureux qui, du six au douze février, endeuillèrent la France. Carbone était à Paris place de la Concorde le 6 février au soir, et il n'était pas seul à être venu tout exprès du Midi. Disons le mot :

Cette bande ne se trouverait-elle pas beaucoup plus mêlée à un trafic d'armements clandestins qu'à n'importe quelle autre affaire ? On le pourrait croire. Le Parquet de Nice a perquisitionné fructueusement dans certaine villa du cap d'Ail et du cap Martin.

Ne chuchote-t-on pas également que le fameux capitaine O'Connor, l'un des principaux témoins de Lussatz et le plus ferme soutien de ses alibis, ne serait autre que le frère du fameux chef des Chemises Bleues Irlandaises ?

PHILIPPE ARTOIS.

Une trouvaille...

La bague est à la mode. Pour lancer le nouvel article de notre maison, très recommandé pour un cadeau moderne, nous offrons à titre de réclame, cette bague-chevalière, d'une forme nouvelle et très élégante, doublée or 18 carats, conforme à la figurine ci-après, au prix exceptionnel de



10fr.
Pour le monogramme, nous écrivons les initiales désirées qui seront gravées, à la main, artistiquement. Comme mesure, envoyez une bague de papier de la mesure de votre doigt. Faites votre commande aujourd'hui même. Envoi contre remboursement ou billets de banque, mandats etc...

Bijoux Parisiens Service B. 34
PARIS (9^e) 40, Rue du Colisée

QUE VOUS RÉSERVE L'AVENIR ?



GRATUITEMENT, le Célèbre Professeur KIN, Astrologue universellement connu, vous le dira. Maître des Secrets de l'Égypte Antique, le DON MERVEILLEUX qu'il possède de lire le PASSÉ et L'AVENIR des destinées humaines est saisissant; grâce à la précision troublante de ses PRÉDICTIONS, il vous aidera à vous faire à réussir brillamment dans la vie et à connaître à votre tour le BONHEUR auquel vous avez droit. Qu'il s'agisse d'AFFAIRES, D'AMOUR ou de SANTÉ, vous qui avez des peines et des soucis, n'attendez pas un jour de plus et demandez-lui l'ÉTUDE GRATUITE de VOTRE VIE. En spécifiant si vous êtes Mme, Mlle ou Mr, indiquant votre nom, prénoms, date de naissance et adresse exacte. Joignez si vous le voulez bien 2 fr. en timb.-poste pour frais d'écritures. Prof. KIN, service F. A. 25, Galerie des Marchands, PARIS (8^e).

AIMER DE L'ÊTRE QUI VOUS EST CHER, à réussir brillamment dans la vie et à connaître à votre tour le BONHEUR auquel vous avez droit. Qu'il s'agisse d'AFFAIRES, D'AMOUR ou de SANTÉ, vous qui avez des peines et des soucis, n'attendez pas un jour de plus et demandez-lui l'ÉTUDE GRATUITE de VOTRE VIE. En spécifiant si vous êtes Mme, Mlle ou Mr, indiquant votre nom, prénoms, date de naissance et adresse exacte. Joignez si vous le voulez bien 2 fr. en timb.-poste pour frais d'écritures. Prof. KIN, service F. A. 25, Galerie des Marchands, PARIS (8^e).

Lisez **SÉDUCTION**

Commencez agréablement votre journée avec



RAZVITE

Demandez un GRAND TUBE D'ESSAI n° 38 contre 1 fr. en timbres, à RAZVITE, Bois-Colombes

EN VENTE PARTOUT

DÉTATOUAGE

PRODUITS - MÉTHODE du Prof. DIOU
44, rue Douy-Deloupé, Montreuil-sur-Paris

RÈGLES douloureuses, irrégulières, normalisées par la **FANDORINE**
CHATELAIN, 2, r. de Valenciennes, Paris. Le B. 50, P-9

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQURES, SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNORRHOÏE, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même à l'aide de tampons et sérums
SÉRUMS - VACCINS NOUVEAUX
Venir ou écrire: Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e
Angle Chaussée d'Antin

LISEZ
chaque semaine :
Séduction
en vente partout
LE NUMÉRO : 2 fr. 50



ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indéchirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SÉCURITÉ ABSOLUE!

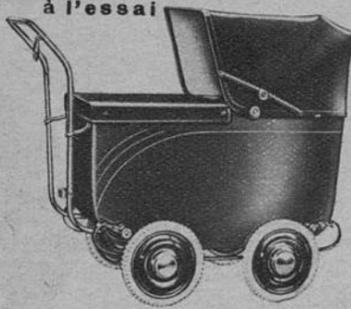
- N° 100 « Ivraie » Soie blanche fine. La dz. 10.
- N° 101 « Réservoirivoire » » 11.
- N° 102 « Velouté » Soie rose ext. fine. » 12.
- N° 103 « Réservoir velouté » » 13.
- N° 104 « Naturel » Soie brune surfine. » 14.
- N° 105 « Réservoir naturel » » 15.
- N° 106 « Cristallin » Soie blonde super. » 16.
- N° 107 « Réservoir cristallin » » 17.
- N° 108 « Pelure » Soie peaux. super. » 18.
- N° 109 « Réservoir pelure » » 19.
- N° 110 « Latex » Soie lactée invisible. » 20.
- N° 111 « Bonforé » Levebio extra. » 21.
- N° 112 « Soie chair » Lavable supérieur. » 22.
- N° 113 « Supersolchair » Lavable extra-supér. » 23.
- N° 114 « Épais » Lavable d'usage. » 24.
- N° 115 « Crocodile » Spécial américain. » 25.
- N° 116 « Boudouche » extra, 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60. » 26.
- N° 117 « Bout américain » Modèles très court. » 27.
- N° 118 « Collection » Mod. variés supér. » 28.
- N° 119 « Échantillons » Mod. variés extras. » 29.
- N° 120 « Assortiment Black Cat » 23 mod. différents. 30.
- N° 121 « Le Vérifier » appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs. 8.

RECOMMANDÉ : le N° 114 « LATÈX », nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 106 « SOIE CHAIR », lavable, d'une solidité incomparable.
CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.
ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).

PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 3 francs ; Contre remboursement (soit étranger), port et frais : 3 francs. (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)

PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la
MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE
55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9^e)
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.
Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles : 22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9^e (G^{re} Boulevards)

8 JOURS à l'essai



En réclame

N° 22. Voiture d'enfant, modèle de luxe, marron, bleu, noir. Caisse garantie tout bois, forme anglaise. Suspension extra souple « Daumont », 4 gros ressorts à boudin, montée sur vaste caisse fermée jusque dans le bas. Garniture capitonnée. Ceinture de sûreté, avec roues flasquées de 25 cm., caoutchouc à alvéoles, de 22 mm.
Prix 288 fr. payables 24 fr. par mois.

FRANCO DE PORT

1^{er} versement un mois après la livraison

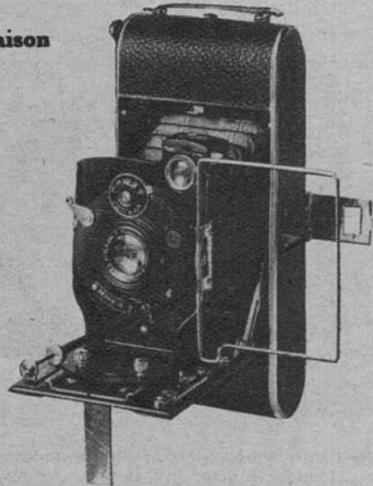
Frs 288. » payables
24. par
Frs 24. mois

DEMANDEZ notre catalogue N° 66

N° 11. Appareil « RÊVE IDÉAL », pour pellicule 6 x 9 entièrement métallique, beau gainage, bordé métal poli, soufflet peau, viseur iconomètre, mise au point avec l'arrêt automatique à l'infini et échelle graduée, obturateur trois vitesses et deux poses, propulseur métallique, objectif anastigmat Magir Hermagis, très lumineux F. 6,3. EXPÉDITION FRANCO. 288 fr., payable 24 fr. par mois.

N° 12. Même appareil que ci-dessus, mais format 6 1/2 x 11. 294 fr., payable 24 fr. 50 par mois.

N° 4. Appareil photo pour plaques 9 x 12. 294 fr. payable 24 fr. 50 par mois.



BULLETIN DE COMMANDE P. O. 5

Je prie la Maison Girard et Boitte S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer franco les marchandises suivantes :
N° (pour la voiture d'enfant indiquer la teinte)
au prix de frs. que je paierai frs par mois pendant 12 mois à votre compte chèques postaux Paris 979.

Fait à le 1934
Nom et prénoms Signature :
Date et lieu de naissance
Profession
Domicile
Département
Gare.....

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2^e)

Pour Maigrir

Prenez les **PILULES GALTON** le meilleur amalgamant
Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger
Le flacon avec notice, contre remb. : 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Echiquier PARIS, 10^e

A MES FRAIS

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir immédiatement si vous souffrez de Neurasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Varicocele, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme Artério sclérose, Goutte, Rhumatisme, Sciatique, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie.

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé, écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai

GRATUITEMENT une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs. Écrivez ce jour à mon adresse, INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand
Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST,
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 - Cartes 0 fr. 90

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soulagerez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOYAGE. Demandez à M^{me} GILLE, 60, Bd St-Marcel, PARIS, sa broch. grat. N° 4.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} AVENIR MARYS 16, r. de Monceau, Paris-8^e. Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19 h.)



L'affaire Prince semble avoir pris momentanément le pas sur l'affaire Stavisky. L'inspecteur Bonny, qui représente notre document, a poursuivi et poursuit actuellement des recherches minutieuses sur la Côte d'Azur. (F. P.)



M. Gaston Roussel, ancien directeur des Assurances Sociales, a été entendu par M. Ordonneau, juge d'instruction, à propos de l'affaire Stavisky. Voici le fonctionnaire quittant le Palais après cette entrevue. (Rol.)



Transférés à Dijon, les inculpés de l'affaire Prince, de Lussatz, Spirito et Carbone, ont été interrogés par le juge d'instruction M. Rabut. Voici de Lussatz arrivant chez le juge d'instruction pour un interrogatoire. (F. P.)



L'arrivée de Carbone et de Lussatz à Dijon ayant été connue par les journaux, la foule et les journalistes se trouvaient sur le quai de la gare pour accueillir les trop célèbres « gangsters ». (M. P. P.)



M. Dubarry, directeur de La Volonté, a été de nouveau et longuement entendu par M. Ordonneau, juge d'instruction, en ce qui concerne les nombreux chèques établis à son nom par Stavisky. Voici M. Dubarry conduit au juge. (Rap.)



A Dornot (Moselle), Maria Serralegri avait tué son mari, Joseph Serralegri, pour pouvoir « vivre sa vie ». Et ceci, devant sa petite fille ! La meurtrière, que l'on voit ici répondant à l'interrogatoire du président, a été condamnée à dix ans de travaux forcés. (A.)



Le célèbre bandit corse Spada est venu à Marseille pour un examen mental. On remarquera que Spada, pieds nus, porte un crucifix dont il ne se sépare jamais. (F. P.)



Le corps de Stavisky, après la contre-autopsie qui conclut au suicide, a été inhumé au Père-Lachaise dans le tombeau de famille. M^{me} Stavisky assistait à cette ré-inhumation. (F. P.)